

**Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue**  
**DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL**  
**Séance du 30 janvier 2026**

**DÉLIBÉRATION N°CS-2026-006**

Objet : Convention de mécénat financier

L'an deux mille vingt-six, le Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, légalement convoqué le 14 janvier 2026 s'est réuni à Arles le 30 janvier 2026 à 13 h 30 sous la présidence de **Madame Anne CLAUDIUS-PETIT**.

Madame Anne CLAUDIUS-PETIT a ouvert la séance à laquelle ont été présents ou représentés 13 membres sur 23, soit 48 voix sur 92

**Étaient présents Mesdames et Messieurs** : Anne CLAUDIUS-PETIT, Catherine BALGUERIE-RAULET, Eva CARDINI, Marie-Christine CONTRERAS, Jérôme BERNARD, Aline CIANFARANI, Pierre RAVIOL, Daniel CARLOTTI

**Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs** : Martine AMSELEM représentée par Anne CLAUDIUS-PETIT, Mandy GRAILLON représentée par Catherine BALGUERIE-RAULET, Corinne CHABAUD représentée par Aline CIANFARANI, Jean-Paul GAY représenté par Jérôme BERNARD, Patrick DE CAROLIS représenté par Pierre RAVIOL

**Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs** : Jacqueline BOUYAC, Cyril JUGLARET, Ludovic PERNEY, Emmanuel LESCOT, Christelle AILLET, Frédéric GIBERT, Martial ALVAREZ, René RAIMONDI, Bernard ARSAC, François JOURDAN

**Invités permanents avec voix consultatives** : Jacques NOU, Sébastien ABONNEAU

**Assistaient à la séance** : Alexandra MATUSCAK, Valérie RAIMONDINO, Dominique GIABICONI, Aline MARTIN, Christophe FONTFREYDE, Laëtitia POULET, Magali GORCE, Cindy AVON, Magali BLANC, Emilie IPSILANTI, Elodie EQUEL

## DÉLIBÉRATION N°CS-2026-006

Objet : Convention de mécénat financier

Le Comité Syndical,

**Vu** le décret 70-873 du 25 septembre 1970 instituant le parc naturel régional de Camargue,  
**Vu** la loi n°2007-1773 du 17 décembre 2007 relative au Parc naturel régional de Camargue,  
**Vu** l'arrêté préfectoral du 01 décembre 2004 portant création du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue,  
**Vu** les articles L.333-1 et suivants du Code de l'Environnement définissant les Parcs naturels régionaux et leur champ d'application  
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** le décret n°2011-177 du 15 février 2011 portant renouvellement de classement du Parc naturel régional de Camargue et adoption de sa Charte,  
**Vu** le décret n°2018-49 du 29 janvier 2018 portant prorogation du classement du Parc naturel régional de Camargue jusqu'au 15 février 2026,

### ➤ Considérant

- Que le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue met en œuvre les compétences listées à l'article R.331-1 du Code de l'Environnement et déclinées dans sa charte,
- Qu'il concoure à la défense de l'environnement naturel tel que défini à l'article 238 bis du Code Général des Impôts, ouvrant droit à réduction d'impôts,
- Qu'il peut recevoir un soutien (financier, de compétences ou de prestations) d'une entreprise assujettie à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, sans contrepartie directe,
- Que la société Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est (CSME), dans le cadre de sa démarche de soutien à l'intérêt général et de sa politique RSE, a décidé d'apporter un soutien financier à la mise en œuvre du plan de gestion des Etangs et Marais des Salins de Camargue, sans attendre de contrepartie équivalente,
- Que le montant de son soutien s'élève à 200 000 euros,
- Qu'une convention de mécénat financier a été rédigée à cet effet,

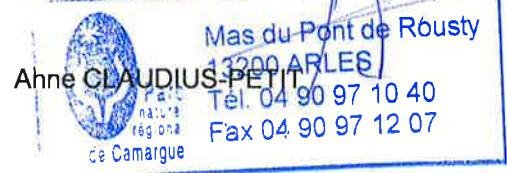
Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (10 pour soit 37 voix, 3 contre soit 11 voix)

### ➤ Décide

- De signer la convention de mécénat financier conclue avec la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est (CSME) qui prévoit le versement d'un don en numéraire de 200 000 euros (deux cent-mille euros) en une fois à la signature de la convention,
- D'imputer 140 000 euros au compte 756 et 60 000 euros au compte 1318,
- D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer toutes pièces et actes utiles, relatifs à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,

La Présidente,





**CONVENTION DE MECENAT**  
**ENTRE**  
**LE SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC REGIONAL DE CAMARGUE**  
**&**  
**LA COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI ET DES SALINES DE L'EST**

**ENTRE LES SOUSSIGNÉS :**

**La société Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est (CSME)**

Société par Actions Simplifiée, au capital de 68 040 000,00 € immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 412 431 744 00298, dont le siège social est situé 92-98 Boulevard Victor Hugo à Clichy (92115) France.

Représentée par son Président, la société FINACHEF (RCS de Nanterre n° 754 012 094) en la personne de **Monsieur Hubert FRANCOIS**,

Ci-après dénommée, le « **Mécène** »,  
**D'UNE PART,**

**ET**

**Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue**

Syndicat mixte ouvert, immatriculé sous le n° 251 302 295 00018, dont le siège social est situé 6895 Chemin du Mas du Pont de Rousty à Arles (13200) France.

Représentée par **Madame Anne CLAUDIUS-PETIT**, en sa qualité de Présidente dûment habilitée aux fins des présentes par délibération n°CS-2026-xxxx du 30 janvier 2026,

Ci-après dénommée, le « **Bénéficiaire** »,  
**D'AUTRE PART,**

Le Mécène et le Bénéficiaire sont ci-après dénommé(s) individuellement la « Partie » et collectivement les « Parties ».

*Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est et Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue – Convention de Mécénat*

## **IL A ETE CONVENTU CE QUI SUIT :**

---

### **Préambule**

Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue met en œuvre les compétences qui lui sont dévolues au titre de l'article R.333-1 du Code de l'Environnement et déclinées dans sa charte.

De plus, il gère environ 9 500 hectares, pour le compte du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, au titre de l'article L.322-9 du Code de l'Environnement, dont 6 500 hectares pour les Etangs et Marais des Salins de Camargue.

Le site des Etangs et Marais des Salins de Camargue fait l'objet d'une cogestion avec la Tour du Valat et la Société Nationale de Protection de la Nature.

Le Bénéficiaire et le Mécène ont pour objectif commun le projet suivant : mettre en œuvre le plan de gestion des Etangs et Marais des Salins de Camargue (ci-après dénommé « le Projet »)

La Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est, dans le cadre de sa démarche de soutien à l'intérêt général et de sa politique RSE, a décidé d'apporter un soutien financier au Projet relatif au Etangs et Marais des Salins de Camargue, sans attendre de contrepartie équivalente, et dans le respect de l'article 238 bis du Code Général des Impôts (CGI).

Dans le cadre de sa politique de mécénat, par cette convention (ci-après dénommée « la Convention »), le groupe Salins, par le biais de sa société Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est, souhaite apporter son soutien au Projet du Bénéficiaire.

### **Article 1 : Objet de la Convention**

La Convention a pour objet de définir :

- Les modalités du soutien apporté par le Mécène au Bénéficiaire pour poursuivre le Projet décrit ci-dessus ;
- Les obligations de chacune des Parties.

Toute éventuelle modification de la Convention devra faire l'objet d'un avenant dûment signé par les Parties.

### **Article 2 : Engagements du Mécène**

Le Mécène souhaite soutenir le Projet en participant à son financement tel que décrit ci-après.

Le Mécène versera une somme globale qui ne saurait excéder **deux cent mille euros (200.000 €)** net de taxes, exclusivement aux fins de financer :

- **La mise en œuvre du plan de gestion des Etangs et Marais des Salins de Camargue**

Ce versement participe au financement du Projet et sera versé suivant le calendrier de versement suivant :

- Deux cent mille euros (200 000 €) à la signature du présent contrat.

Ce faisant, le Mécène finance directement une partie du Projet et donne mandat au Bénéficiaire d'honorer, pour cette partie, les dépenses liées à la réalisation du Projet dans les conditions ci-dessus rappelées.

*Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est et Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue – Convention de Mécénat*

REÇU EN PRÉFECTURE

le 05/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-251302295-20260130-CS\_2026\_006

## **Article 3 : Engagements du Bénéficiaire**

### **3.1 Obligations générales**

Le Bénéficiaire s'engage expressément en contrepartie du versement de la somme de deux cent mille euros (200.000 €) à :

- Ne pas utiliser la somme susmentionnée à d'autres fins que le Projet et notamment à ne pas utiliser cette somme pour des frais de fonctionnement du Bénéficiaire ;
- Tenir le Mécène informé de l'état d'avancement du Projet, et lui fournir, sur demande, un compte rendu de l'utilisation du don.
- Mettre en avant le Mécène dans le cadre de communication publique du Bénéficiaire. Les actions de communication doivent rester strictement marginales, et ne pas excéder vingt-cinq pourcent (25 %) du montant du financement susmentionné. Le Bénéficiaire fournira les contreparties immatérielles et matérielles suivantes :
  - Affichage du logotype du Mécène sur tous les documents de communication liés au Projet ;
  - Mention du nom du Mécène sur le site internet du Bénéficiaire, à la page « Mécènes et Partenaires » ou équivalent ;
  - Mention du nom du Mécène dans le rapport d'activité du Bénéficiaire ;
  - Affichage et mention du nom du Mécène dans les locaux du Bénéficiaire à l'emplacement prévu à cet effet pour les « Mécènes et Partenaires » ou équivalent.
- Permettre au Mécène de communiquer sur son soutien. Les contreparties accordées doivent rester strictement marginales, et ne pas excéder vingt-cinq pourcent (25 %) du montant du financement susmentionné. Celles-ci seront validées au cas par cas, par écrit et accord et exprès entre le Mécène et le Bénéficiaire.
- Garantir que le Projet et les contreparties de communication respectent les droits de propriété intellectuelle.

En tout état de cause, il est entendu que l'utilisation et la reproduction du nom et/ou du logotype du Mécène par le Bénéficiaire devra, pour chaque utilisation, faire l'objet de l'accord préalable et écrit du Mécène.

En cas de non-exécution de ses obligations durant la durée du présent contrat, le Bénéficiaire s'engage à reverser au Mécène et ce, dans un délai de quinze (15) jours les montants versés par le Mécène et en tout état de cause le montant de deux cent mille euros (200.000 €).

### **3.2 Financement du Projet**

Le Bénéficiaire déclare (i) qu'il est éligible à recevoir des dons dans le cadre de la loi n° 2003-709 du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, (ii) qu'il remplit les conditions d'éligibilité pour bénéficier des dispositions de l'article 238 bis du Code général des impôts et (iii) que le soutien financier apporté par le Mécène dans le cadre de la Convention est éligible au bénéfice de la réduction d'impôt prévue au même article.

Il est expressément convenu entre les parties que le Mécène finance uniquement le Projet tel que précisé ci-dessus, à hauteur du montant indiqué à l'article 2.

### **3.3 Reçu fiscal**

*Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est et Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue – Convention de Mécénat*

Le Bénéficiaire s'engage à remettre au Mécène dans le cadre du présent contrat et suite au versement du montant susmentionné, un reçu fiscal « dons aux œuvres » justifiant de la réception effective du don, établi en conformité avec le modèle prévu par l'administration fiscale (à la date de la Convention, modèle CERFA 11580\*04). Ce reçu fiscal sera remis pour chaque versement, conformément aux dispositions du Code général des impôts, pour un montant équivalent au don en numéraire, à l'ordre du Mécène.

En application du 6 de l'article 238 bis du code général des impôts, le Mécène qui effectue au cours d'un exercice fiscal plus de 10 000 euros de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue au même article, doit déclarer par voie électronique à l'administration fiscale, à l'aide du formulaire n° 2069-RCI-SD, le montant et la date de ces dons et versements, l'identité des différents bénéficiaires ainsi que le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie.

#### **Article 4 : Communication**

D'une manière générale, pendant la durée de la présente convention et pour leurs besoins de communication respectifs, les Parties s'autorisent mutuellement à utiliser le nom et/ou le logo de l'autre partie sous réserve de l'accord exprès, préalable et écrit de cette Partie et, le cas échéant, à mettre en place un lien hypertexte vers leurs sites Internet respectifs.

Enfin, il est convenu entre les Parties que chacune des Parties est libre de demander à tout moment à l'autre, sans avoir à en justifier, de cesser immédiatement toute utilisation de ses signes distinctifs et/ou de ceux de ses fondateurs et/ou de ses membres, sur tout support quel qu'il soit.

Il est précisé à toutes fins utiles, que la communication s'entend exclusivement sur les actions du plan de gestion liées, de façon directe ou indirecte, aux actions financées par le Mécène, et non sur toutes les actions de mise en œuvre du plan de gestion des Etangs et Marais des Salins de Camargue.

#### **Article 5 : Durée de la convention**

La présente convention entre en vigueur à compter de sa date de signature et restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2026 inclus.

#### **Article 6 : Confidentialité**

Les Parties s'engagent à conserver une stricte confidentialité concernant la présente convention de coopération, ainsi que tout document, information, donnée, image, dessin ou graphique, quel qu'en soit le support, qu'elles pourront échanger ou dont elles disposent à l'occasion de son exécution.

Ce principe de confidentialité connaît une exception et ne trouvera donc pas à s'appliquer dès lors que cela concerne les cas suivants :

- Les besoins de communication des Parties tels que définis au titre du présent contrat ;
- Les besoins et finalités liés au fonctionnement interne du Bénéficiaire et/ou du Mécène ;
- Les exigences fixées par la loi et/ou les tribunaux s'agissant du Projet et/ou de la coopération en découlant.

#### **Article 7 : Résiliation de la convention**

Dans le cas d'abandon total ou partiel du Projet, la Convention est résiliée de plein droit et les sommes versées par le Mécène lui sont remboursées dans leur intégralité. En cas de non-respect, par une des Parties, des engagements convenus dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie à l'expiration d'un délai de quinze (15) jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure et restée sans effet.

*Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est et Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue – Convention de Mécénat*

REÇU EN PRÉFECTURE

le 05/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-251302295-20260130-CS\_2026\_006

Chaque Partie pourra par ailleurs résilier la présente convention en cas de cessation d'activité de l'autre Partie, liquidation judiciaire ou toute situation produisant les mêmes effets après l'envoi le cas échéant d'une mise en demeure adressée à l'administrateur (ou au liquidateur ou toute personne compétente à cet effet) restée plus d'un mois sans réponse, conformément à la loi applicable.

En cas de survenance d'un événement de force majeure, tel qu'entendu par la loi et la jurisprudence françaises, les obligations souscrites par les Parties seront purement et simplement suspendues. Si l'événement de force majeure devait se poursuivre pour une durée supérieure à trois (3) mois, cette convention de coopération sera automatiquement résiliée.

## **Article 8 : Incessibilité**

La Convention étant conclue *intuitu personae*, les Parties s'engagent à ne pas en transmettre les droits ou les obligations afférentes à un tiers, sans l'accord préalable et écrit de l'autre Partie.

## **Article 9 : Responsabilité**

Chacune des Parties sera responsable, conformément au droit applicable, de ses manquements vis-à-vis de l'autre Partie, dans l'exécution du présent accord, résultant de sa faute prouvée.

Le Bénéficiaire est responsable de tous les dommages causés directement ou indirectement par son action, son omission et/ou son silence

## **Article 10 : Droit applicable – Juridiction compétente**

La présente convention est régie par le droit français.

En cas de litige relatif à la présente convention, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux compétents du ressort des juridictions du lieu du siège social de la Partie défenderesse.

## **Article 11 : Nature des relations entre les Parties**

La présente convention de mécénat ne saurait être interprétée comme créant une association ou une société de fait entre les Parties, chacune d'entre elles conservant seule la responsabilité de ses propres activités.

## **Article 12 : Election de domicile**

Les Parties déclarent élire domicile en leur siège respectif, tel que mentionné ci-dessus. En cas de transfert du siège social, la Partie concernée devra en aviser l'autre Partie, par lettre recommandée, afin que les notifications puissent lui être valablement faites ultérieurement à cette nouvelle adresse.

## **Article 13 : Annexes**

La Convention est constituée du corps du contrat et des annexes suivantes :

- Annexe 1 : Coordonnées bancaires du Bénéficiaire
- Annexe 2 : Plan de gestion

Fait en trois exemplaires originaux

*Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est et Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue – Convention de Mécénat*

REÇU EN PRÉFECTURE

le 05/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-251302295-20260130-CS\_2026\_006

Fait à Arles, le  
Signée électroniquement le

**Pour le Mécène**  
Hubert FRANCOIS

**Pour le Bénéficiaire**  
Anne CLAUDIUS-PETIT, Présidente

*Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est et Syndicat mixte de gestion du Parc naturel  
régional de Camargue – Convention de Mécénat*

REÇU EN PRÉFECTURE  
le 05/02/2026  
Application agréée E-legalite.com  
99\_DE-013-251302295-20260130-CS\_2026\_006

## ANNEXE 1

### Coordinnées bancaires du Bénéficiaire

**RIB** : 30001 00147 E1370000000 95

**IBAN** : FR79 3000 1001 47E1 3700 0000 095

**BIC** : BDFEFRPPCCT

*Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est et Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue – Convention de Mécénat*

REÇU EN PRÉFECTURE

le 05/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-251302295-20260130-CS\_2026\_006

## **ANNEXE 2**

### **Plan de gestion**

*Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est et Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue – Convention de Mécénat*

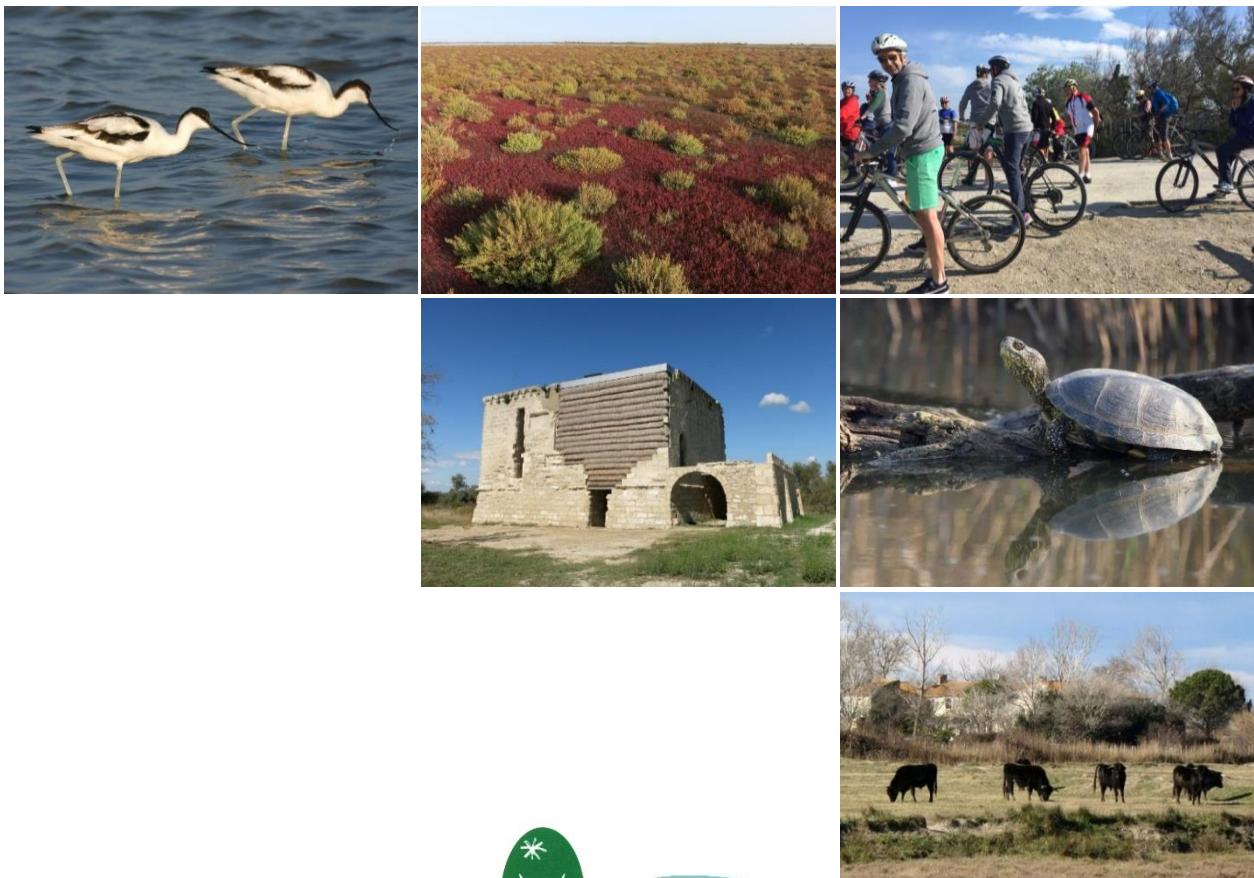
REÇU EN PRÉFECTURE  
le 05/02/2026  
Application agréée E-legalite.com  
99\_DE-013-251302295-20260130-CS\_2026\_006

# Plan de gestion des Etangs et marais des salins de Camargue

2023-2032

## Volet 1 : Etat des lieux – diagnostic

Décembre 2022



Parc  
naturel  
régional  
de Camargue



Tour  
du  
Valat



SNPN  
PROTEGE LA NATURE DEPUIS 1864



RHÔNE-PAYS D'ARLES

REÇU EN PREFECTURE

le 05/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-251302295-20260130-CS\_2026\_006

# Plan de gestion des Etangs et marais des salins de Camargue 2023-2032

## Volet 1 : Etat des lieux – diagnostic

**Maîtrise d'ouvrage** : Conservatoire du littoral

**Dossier suivi par** : Marion Pégulin

**Coordination** : Marie-Lou Degez, Laure Bou (Parc de Camargue) & Marc Thibault (Tour du Valat)

**Organisation de la concertation** : CPIE Rhône Pays d'Arles

### **Rédaction** :

**Gestion du site, environnement socio-économique** : Marie-Lou Degez (Parc de Camargue)

**Servitudes, classements & réglementations, diagnostic juridique** : Marie Thoby, Gaël Hemery, Benjamin Bricault (SNPN), Florian LEBORNE (Parc de Camargue)

**Historique du site, de l'occupation et des usages** : Gaël Hemery (SNPN), Marie-Lou Degez (Parc de Camargue)

**Environnement physique, hydrologie** : Marc Thibault, Emilie Luna-Laurent, Loïc Willm (Tour du Valat)

**Qualité de l'eau et des sédiments** : Emmanuelle Migne, Marie Thoby (SNPN)

**Habitats naturels, flore, faune** : Hugo Fontes, M. Thibault, Loïc Willm, Anthony Olivier (Tour du Valat)

**Cadre socio-économique et culturel** : Marie-Lou Degez, Sylvain Ceyte, Estelle Rouquette, Laetitia Poulet, Patrick Rigaud, Dorine Mathieu, Delphine Marobin-Louche, Anne Vadon, Muriel Cervilla (Parc de Camargue)

**Activités pédagogiques et d'éducation à l'environnement** : Marie-Lou Degez (Parc de Camargue), Flore Liron (CPIE Rhône Pays d'Arles)

**Le site vu par les acteurs et les habitants du territoire** : Liséa Donadille, Flore Liron & Emmanuel Dollet (CPIE Rhône Pays d'Arles)

**Les intérêts pédagogiques et touristiques** : Flore Liron (CPIE Rhône Pays d'Arles)

**Espace de Bon Fonctionnement** : Marc Thibault (Tour du Valat)

**Infographie et cartographie** : Loïc Willm, Emilie Luna-Laurent (Tour du Valat), Marie-Lou Degez (Parc de Camargue)

### **Citation recommandée :**

Parc naturel régional de Camargue, Tour du Valat, Société nationale de protection de la nature & CPIE Rhône Pays d'Arles, 2022. Plan de gestion des Etangs et marais des salins de Camargue 2023 – 2032. Volet 1 : Etat des lieux – diagnostic. Rapport pour le Conservatoire du littoral.

**Photographies page de couverture** : (1) Avocettes élégantes, (2) Sansouires à l'automne aux Enfrees de la Vignole : ©M. Thibault/Tour du Valat ; (3) Groupe de cyclistes : ©Gyrobike ; (4) Château de Tourvieille, (5) Cistude d'Europe, (6) Taureaux à la Belugue : ©M. Thibault/Tour du Valat.

REÇU EN PREFECTURE

le 05/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-251302295-20260130-CS\_2026\_006

## **Comité de pilotage du plan de gestion :**

**Conservatoire du littoral** : François FOUCHIER, Marion PEGUIN, Marie-Claude SERRA

### **Co-gestionnaires**

Parc Naturel Régional de Camargue : Régis VISIEDO, Laure BOU, Stéphan ARNASSANT, Laetitia POULET, Marie-Lou DEGEZ, Sylvain CEYTE, Patrick RIGAUD, Muriel CERVILLA, Florian LEBORNE, Estelle ROUQUETTE, Marion CROIZEAU

Société Nationale de Protection de la Nature : Gaël HEMERY, Benjamin BRICAULT, Emmanuelle MIGNE, Elodie STAMM

Tour du Valat : Jean JALBERT, Marc THIBAULT, Brigitte POULIN

### **Elus et techniciens des collectivités locales**

Mairie d'Arles : M. le Maire Patrick DE CAROLIS ou son-ses représentants désignés, Pierre RAVIOL, Catherine BALGUERIE-RAULET, Emmanuel LESCOT

Mairie d'Arles (délégation Salin-de-Giraud) : Eva CARDINI

Mairie des Saintes-Maries-de-la-Mer : Mme le Maire Christelle AILLET ou son-ses représentants désignés, Marie-Christine CONTRERAS, Isabelle HENAUT (personnalité qualifiée nommée par la Mairie)

Communauté d'agglomération ACCM, service Aménagement : André MONTAGNIER et Alice CORRIAS

### **Partenaires financiers de la gestion**

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : Cécile ZYS

Conseil départemental 13, Service Environnement : Olivier BRIAND

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service Mer et littoral : Hélène d'ORTOLI

### **Services de l'Etat**

Sous-Préfecture d'Arles : Fabienne ELLUL (Sous-Préfète), Karin VAN MIGOM, Caroline QUAIX-RAVIOL, Naoual BELKENADIL

DREAL PACA, Service Biodiversité et Service Sites et paysages : Ludovic AZIBI, Valérie NORMAND, Hélène SOUAN

DDTM 13, Service DPM et Service Natura 2000 : Ludovic ROULET, Sylvie GIRET, Robert UNTERNER

Architecte des Bâtiments de France / DRAC : Olivier BLANC

### **Usagers conventionnés**

Salins du Midi : Miguel ROMAGOSA, Pierre BRUN, Gwenael PIVERT

EARL du Pèbre : Charlotte YONNET (exploitante conventionnée)

La pêche du jour : Luc BRUN (pêcheur professionnel conventionné)

Bureau de chasse du CE de l'exploitation salicole de Salin de Giraud : Gerald PICARD, Stéphane MAILLIS

Laurence Nicolas (anthropologue, guide conventionnée)

Echappées salinières : Christophe MAILLIS (guide conventionné)

### **Invités**

Association Les Cabaniers du Sablon : Christian VERNET, Georges GAUZARGUES

Association des plaisanciers de Beauduc : Jean-Claude FALASCHI et René SIMIAN

Association de sauvegarde du patrimoine de Beauduc : M. CLARY

Association Protection Salin Camargue : Michel SIMIACOS, Patrick CASTELLANI, Patrick TAYOLLE, Nicolas XELOURAS

ASCO Japon : Antoine DE LA ROCHE AYMON

Bureau des Guides Naturalistes : Christophe GIRAUD

CPIE Rhône-Pays d'Arles : Roland ROUX, Emmanuel DOLLET, Flore LIRON, Liséa DONADILLE

Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Claude BAURY, Sébastien ATTIAS, Ronald JULLIAN, Jean-Marc BERTRAND, Etienne COLLIOT, Jacques MAILHAN

Chambre de Commerce et d'Industrie d'Arles : Didier HONORE

Domaine de Gouine : Coralie MOULIN, Volcie MOULIN, Bastien CLER

Office Français de la Biodiversité : Eric HANSEN

Pôle relais Lagunes : Katia LOMBARDINI

SYMADREM : Thibault MALLET, Céline DE PARIS

Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Claire BONNAUD

Syndicat des Riziculteurs : Bertrand MAZEL

REÇU EN PREFECTURE

le 05/02/2026 1

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-251302295-20260130-CS\_2026\_006

## Processus de concertation :

L'élaboration du plan de gestion des Etangs et marais des salins de Camargue (2021-2022) a été nourrie par une concertation menée par le CPIE Rhône-Pays d'Arles, engagé pour accompagner le Conservatoire du littoral, les 3 cogestionnaires du site (le Parc naturel régional de Camargue, la Tour du Valat et la Société nationale de protection de la nature) et les acteurs du territoire en tant que médiateur et organisme en charge de la concertation.

Le CPIE et les cogestionnaires se sont attachés à travailler auprès d'une vingtaine d'acteurs du territoire (élus, représentants chasse, pêche, élevage, acteurs conventionnés sur le site, associations locales...) afin de les intégrer dans l'élaboration du plan de gestion.

Cette démarche transversale a nécessité une mobilisation soutenue des acteurs qui ont participé à la définition de l'état des lieux, du diagnostic, des enjeux, des orientations et des actions du futur plan de gestion (2023-2032) aux côtés des cogestionnaires. Ce sont plus d'une vingtaine d'entretiens individuels et 9 ateliers qui ont contribué à l'écriture de ce plan de gestion durant 2 ans.

Le CPIE Rhône-Pays d'Arles et les cogestionnaires tiennent à remercier ces acteurs du territoire pour leur mobilisation et les échanges constructifs qui ont permis la réalisation de ce document.

## Remerciements à toutes les personnes contactées ou rencontrées ou qui ont participé à la concertation :

Axel BERRIN - Fédération départementale des chasseurs 13 ; Luc BRUN - Pêcheur conventionné ; Pierre BRUN - Compagnie des Salins du Midi et Salines de l'Est ; Eddy CABOT – Asso. Protection Salin Camargue ; Patrick CASTELLANI – Asso. Protection Salin Camargue ; Frédéric CLARY – Asso. de sauvegarde du patrimoine de Beauduc ; Bastien CLER - Mas de Gouine ; Christian CORNAC – Asso. Protection Salin Camargue ; Antoine DE LA ROCHE-AYMON - ASCO du Japon ; Jérôme DUSEIGNEUR - Ecole de kitesurf Aero Kite School ; Jean-Claude FALASCHI – Asso. des plaisanciers de Beauduc ; Hubert FRANÇOIS - Compagnie des Salins du Midi et Salines de l'Est ; Georges GAUZARGUES – Asso. Les cabaniers du sablon ; Christiane HEMERY – Asso. Les Conteuses de Pays ; Aurélie JANICKY - Ecole de kitesurf Lilikite ; Jacques MAILHAN - Fédération des Manadiers ; Christophe MAILLIS - Conventionné circuit pédestre ; Stéphane MAILLIS – Groupe de Chasse du Comité d'établissement de Salin de Giraud (Compagnie des Salins du Midi et Salines de l'Est) ; Patrick MARCHAND - Ecole de kitesurf Absolutkiteboarding ; Virginie MARIS - Centre National de la Recherche Scientifique ; Raphaël MATHEVET - Centre National de la Recherche Scientifique ; Else MATIC – Asso. Les Conteuses de Pays ; Bertrand MAZEL - Syndicat des riziculteurs de France ; Coralie MOULIN - Mas de Gouine ; Volcie MOULIN - Mas de Gouine ; Laurence NICOLAS - Conventionné circuit pédestre ; Jean-Lin OBERNESSER - Restaurant Mas Saint Bertrand ; Nicole OBERNESSER - Restaurant Mas Saint Bertrand ; Gwenaël PIVERT - Compagnie des Salins du Midi et Salines de l'Est ; Vincent RAMON - Comité de soutien du Parc naturel régional de Camargue ; René SIMIAN – Asso. des plaisanciers de Beauduc ; Michel SIMIACOS – Asso. Protection Salin Camargue ; Bernard TARAZZI – Asso. Camargue écologique ; Fabrice TRINH - Association Constantin ; Patrick XELOURACE – Asso. Protection Salin Camargue ; Charlotte YONNET - Conventionnée EARL du Pèbre ; Myriam YONNET – Asso. La Camargue d'Hubert Yonnet ; Francine YONNET - Conventionnée EARL du Pèbre.

Tableau : Synthèse des ateliers de concertation menés dans le cadre de l'élaboration du présent plan de gestion.

Objet des ateliers de concertation	Date	Lieu	Nombre de participants
Compléter et partager l'état des lieux	20/07/2021 22/07/2021	Digue de Véran (EMSC) Mas de la Belugue (EMSC)	18 26
Compléter et partager le diagnostic	24/01/2022	Salle de la CCI, Arles	26
Participer à la définition des enjeux : - Partage des enjeux - Thématique « Valorisation » - Thématique « Eau et biodiversité » - Thématique « Usages et règlementation »	03/03/2023 12/04/2023 19/04/2023 03/05/2023	Bergerie de la Belugue (EMSC) Salle polyvalente, Salin-de-Giraud Salle polyvalente, Salin-de-Giraud Salle polyvalente, Salin-de-Giraud	27 17 13 15
Participer à la définition des orientations et objectifs	16/05/2023	Salle polyvalente, Salin-de-Giraud	24
Participer à la priorisation et définition des actions	16/06/2023	Bergerie de la Belugue (EMSC)	21

# Sommaire

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>11</b>
<b>1. INFORMATIONS GENERALES SUR LE SITE ET SON ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>12</b>
<b>1.1 LOCALISATION ET SITUATION DU SITE .....</b>	<b>12</b>
<b>1.2 ORIGINE ET HISTORIQUE DES ACQUISITIONS SUR LE SITE .....</b>	<b>13</b>
<b>1.3 STATUT FONCIER DU SITE .....</b>	<b>14</b>
<b>1.4 SERVITUDES ET AUTORISATIONS CONCERNANT LE SITE.....</b>	<b>16</b>
<b>1.4.1 Les servitudes .....</b>	<b>16</b>
<b>1.4.2 Autorisations .....</b>	<b>17</b>
<b>1.4.3 Gestion des usages : conventions d'occupation temporaire du domaine public et partenariats .....</b>	<b>19</b>
<b>1.5 LA GESTION DU SITE .....</b>	<b>21</b>
<b>1.5.1 La convention de gestion avec le Conservatoire du littoral .....</b>	<b>21</b>
<b>1.5.2 Les structures intervenant dans la gestion.....</b>	<b>21</b>
<b>1.5.3 La gouvernance .....</b>	<b>22</b>
<b>1.6 L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE GENERAL.....</b>	<b>24</b>
<b>1.6.1 L'aménagement du territoire et les documents d'urbanisme.....</b>	<b>24</b>
<b>1.6.2 Les risques.....</b>	<b>27</b>
<b>1.6.3 Les infrastructures.....</b>	<b>30</b>
<b>1.6.4 La population.....</b>	<b>31</b>
<b>1.6.5 Les activités économiques .....</b>	<b>32</b>
<b>1.7 LES INVENTAIRES ET LES CLASSEMENTS EN FAVEUR DU PATRIMOINE NATUREL.....</b>	<b>35</b>
<b>1.7.1 Les engagements internationaux .....</b>	<b>35</b>
<b>1.7.2 Les protections réglementaires.....</b>	<b>35</b>
<b>1.7.3 Les protections foncières .....</b>	<b>38</b>
<b>1.7.4 Les protections contractuelles .....</b>	<b>38</b>
<b>1.7.5 Les inventaires en faveur du patrimoine naturel .....</b>	<b>39</b>
<b>1.8 REGLEMENTATIONS S'APPLIQUANT SUR LE SITE ET DIAGNOSTIC JURIDIQUE .....</b>	<b>41</b>
<b>1.8.1 Réglementation du foncier .....</b>	<b>41</b>
<b>1.8.2 Réglementation de l'aménagement du territoire .....</b>	<b>42</b>
<b>1.8.3 Protection habitats-faune-flore .....</b>	<b>50</b>
<b>1.8.4 Hydrologie .....</b>	<b>52</b>
<b>1.8.5 Réglementation des usages .....</b>	<b>56</b>
<b>1.9 HISTORIQUE DU SITE, DE L'OCCUPATION DES SOLS ET DES USAGES.....</b>	<b>64</b>
<b>1.9.1 Historique des usages et de l'occupation des sols sur le secteur de Pèbre, de la Belugue et de Tourvieille .....</b>	<b>65</b>
<b>1.9.2 Historique des usages et de l'occupation des sols sur les anciens salins .....</b>	<b>66</b>
<b>1.9.3 Historique des usages et de l'occupation des sols sur le littoral .....</b>	<b>71</b>
<b>1.9.4 Les principales évolutions intervenues depuis l'acquisition par le Conservatoire du littoral .....</b>	<b>71</b>
<b>2. L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE DES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE .....</b>	<b>72</b>
<b>2.1 CLIMAT .....</b>	<b>72</b>
<b>2.1.1 Les précipitations.....</b>	<b>72</b>
<b>2.1.2 Les températures.....</b>	<b>74</b>
<b>2.1.3 Les vents .....</b>	<b>75</b>
<b>2.1.4 L'évaporation .....</b>	<b>76</b>
<b>2.1.5 Aspects bioclimatiques .....</b>	<b>76</b>
<b>2.1.6 Les changements climatiques .....</b>	<b>76</b>
<b>2.2. GEOLOGIE, GEOMORPHOLOGIE ET PEDOLOGIE .....</b>	<b>78</b>
<b>2.2.1 Géologie et géomorphologie .....</b>	<b>78</b>
<b>2.2.2 L'évolution observée du littoral .....</b>	<b>83</b>
<b>2.2.3 Les perspectives d'évolution du littoral .....</b>	<b>87</b>
<b>2.2.4 Pédologie .....</b>	<b>89</b>

2.3 TOPOGRAPHIE .....	90
2.4 HYDROLOGIE .....	91
2.4.1 <i>Recueil et analyse de données bibliographiques</i> .....	91
2.4.2 <i>Les masses d'eau superficielles et souterraines</i> .....	98
2.4.3 <i>Risques de submersion et d'inondation</i> .....	100
2.4.4 <i>Fonctionnement général</i> .....	101
2.4.5 <i>Réseau et ouvrages hydrauliques</i> .....	102
2.4.6 <i>Fonctionnement hydraulique du secteur des anciens salins</i> .....	112
2.4.7 <i>Fonctionnement hydraulique du secteur de Pèbre-Belugue-Tourvieille</i> .....	120
2.4.8 <i>Les unités hydrauliques</i> .....	121
2.4.9 <i>Qualité des eaux et des sédiments</i> .....	139
2.4.10 <i>Bilan hydrique</i> .....	171
2.4.11 <i>Synthèse des enjeux hydrologiques et hydrauliques</i> .....	172
3. LE PATRIMOINE NATUREL DES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE .....	174
3.1 LES HABITATS NATURELS ET SEMI-NATURELS .....	174
3.1.1 <i>Etat des connaissances</i> .....	174
3.1.2 <i>Inventaire des habitats</i> .....	174
3.1.3 <i>Evaluation de la valeur patrimoniale</i> .....	176
3.2 LA FLORE .....	182
3.2.1 <i>Etat des connaissances</i> .....	182
3.2.2 <i>Evaluation de la valeur patrimoniale, statut et état de conservation sur le site</i> .....	183
3.2.3 <i>Les espèces exotiques envahissantes</i> .....	189
3.3 LA FAUNE .....	193
3.3.1 <i>Les invertébrés</i> .....	193
3.3.2 <i>Les poissons</i> .....	198
3.3.3 <i>Les reptiles</i> .....	203
3.3.4 <i>Les amphibiens</i> .....	205
3.3.5 <i>Les oiseaux</i> .....	208
3.3.6 <i>Les mammifères</i> .....	224
3.3.7 <i>Les espèces exotiques envahissantes</i> .....	227
4. LE CADRE SOCIO-ECONOMIQUE ET CULTUREL DES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE .....	229
4.1 LE PATRIMOINE PAYSAGER ET CULTUREL DES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE .....	229
4.1.1 <i>Le patrimoine paysager des Etangs et marais des salins de Camargue</i> .....	229
4.1.2 <i>Le patrimoine culturel</i> .....	243
4.2 LES REPRESENTATIONS CULTURELLES DES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE .....	246
4.3 LE PATRIMOINE BATI ET HISTORIQUE ET LES INFRASTRUCTURES SUR LES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE .....	247
4.3.1 <i>Les bâtiments</i> .....	247
4.3.2 <i>Les infrastructures agro-pastorales</i> .....	258
4.3.3 <i>Les infrastructures liées à l'accueil et la fréquentation du public</i> .....	260
4.4 LES ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES SUR LES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE .....	262
4.4.1 <i>Les activités agro-pastorales</i> .....	262
4.4.2 <i>La pré-concentration du sel</i> .....	266
4.4.3 <i>La chasse</i> .....	267
4.4.4 <i>La pêche professionnelle</i> .....	270
4.4.5 <i>La pêche de loisir</i> .....	274
4.4.6 <i>Les autres prélèvements autorisés</i> .....	275
4.4.7 <i>La fréquentation et les activités touristiques et sportives</i> .....	275
4.4.8 <i>Les actes contrevenants et la police de la nature</i> .....	283
4.4.9 <i>Les activités pédagogiques et d'éducation à l'environnement</i> .....	285
4.4.10 <i>Les programmes et projets de recherche scientifique</i> .....	288
4.4.11 <i>La démoustication</i> .....	289
4.5 LES ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES ET CULTURELLES PORTEES PAR LE PARC DE CAMARGUE EN PERIPHERIE DES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE .....	291

4.5.1 Projets spécifiques au territoire de Salin de Giraud .....	291
4.5.2 Projets portés à l'échelle du territoire PNRC .....	293
4.6 LA COMMUNICATION SUR LES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE .....	294
4.6.1 Les actions de communication .....	294
4.6.2 Plan de communication .....	296
5. LE SITE DES EMSC VU PAR LES ACTEURS ET LES HABITANTS DU TERRITOIRE .....	297
5.1 LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET LE SITE DES EMSC .....	298
5.1.1 Le sentiment d'appartenance .....	298
5.1.2 Le devenir du site .....	298
5.1.3 L'économie autour des EMSC .....	298
5.1.4 L'influence de la gestion des EMSC sur le territoire de Camargue .....	298
5.1.5 Conclusion .....	299
5.2 LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET LEURS USAGES .....	299
5.2.1 Les limites du site .....	299
5.2.2 Utilisation et fréquentation du site .....	299
5.3 LES RELATIONS ENTRE LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET USAGERS .....	301
5.3.1 Communication entre acteurs .....	301
5.3.2 Des activités facilitantes .....	302
5.3.3 Des activités contraignantes .....	303
5.4 LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET L'EVOLUTION DU SITE DES EMSC .....	305
5.4.1 Evolution réglementaire .....	306
5.4.2 Evolution de la biodiversité .....	306
5.4.3 Evolution du site comparée à son état avant l'exploitation salicole .....	306
5.4.4 Evolution du trait de côte .....	307
5.4.5 Evolution des activités sur le site depuis le rachat par le Conservatoire du littoral .....	307
5.4.6 Inquiétude sur l'évolution depuis la reprise par le Conservatoire du littoral .....	308
5.5 LA COMMUNICATION DU SITE DES EMSC VUE PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE .....	309
5.5.1 Connaissances du rôle et des activités menées sur le site par les co-gestionnaires et le Conservatoire du littoral .....	309
5.5.2 Que pensent-ils de la communication de la gestion du site EMSC ? .....	309
5.6 LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET LES ORIENTATIONS DU PLAN DE GESTION DU SITE DES EMSC .....	312
5.6.1 Lecture des objectifs de la notice de gestion (2013-2016) .....	312
5.6.2 Evaluation des objectifs de la notice de gestion (2013-2016) par les acteurs enquêtés .....	315
5.6.3. Les enjeux à venir dans le prochain plan de gestion .....	317
5.7 LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET LEUR VISION DU SITE DES EMSC .....	320
5.7.1 Leur vision vis-à-vis du changement climatique ? .....	320
5.7.2 Quelle pourrait être la vision souhaitable du site des EMSC ? .....	321
6. LES INTERETS PEDAGOGIQUES ET TOURISTIQUES DES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE .....	325
6.1 LES POTENTIELS D'INTERPRETATION .....	325
6.1.1 Inventaire des potentiels d'interprétation .....	325
6.1.2 Identification des potentiels exclusifs du site des EMSC .....	328
6.1.3 Evaluation des potentiels d'interprétation .....	331
6.2 LA CAPACITE A ACCUEILLIR LE PUBLIC .....	337
6.2.1 La sensibilité du site .....	337
6.2.2 La capacité technique : les infrastructures .....	338
6.2.3 La capacité humaine .....	339
6.3 LA PLACE DES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE DANS LE RESEAU LOCAL D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET D'ACCUEIL ECO-TOURISTIQUE .....	340
6.3.1 Le réseau local d'éducation à l'environnement .....	340
6.3.2 L'accueil éco-touristique .....	341
7. LES PROJETS ET PROGRAMMES SUR LES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE .....	342
8. L'ESPACE DE BON FONCTIONNEMENT .....	345

8.1 ESPACE DE BON FONCTIONNEMENT RELATIF A L'HYDROLOGIE ET L'HYDRAULIQUE .....	345
8.2 ESPACE DE BON FONCTIONNEMENT RELATIF AU FONCTIONNEMENT BIOGEOCHIMIQUE.....	347
8.2 ESPACE DE BON FONCTIONNEMENT RELATIF AU FONCTIONNEMENT BIOLOGIQUE .....	348
<b>9. STRATEGIE FONCIERE.....</b>	<b>350</b>
9.1 LA STRATEGIE FONCIERE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL .....	350
9.2 PRESSIONS ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES A L'ECHELLE DE L'UNITE LITTORALE .....	351
9.3 POTENTIALITES, PRESSIONS, MENACES SUR LE SECTEUR D'ETUDE .....	352
9.4 STRUCTURE PARCELLAIRE.....	354
<b>10. LES ENJEUX DES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE .....</b>	<b>355</b>
10.1 EVALUATION DE LA GESTION DU SITE .....	355
10.1.1 <i>Evaluation de la réalisation de la notice de gestion 2013-2016 .....</i>	355
10.1.2 <i>Vers une évaluation partagée.....</i>	375
10.2 LES ENJEUX DES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE.....	380
10.2.1 <i>Les enjeux de conservation du patrimoine naturel .....</i>	380
10.2.2 <i>Les enjeux hydrologiques et hydrauliques et les enjeux de prise en compte du territoire Camargue dans la gestion écologique et hydraulique du site.....</i>	381
10.2.3 <i>Les enjeux liés aux paysages et au patrimoine historique .....</i>	381
10.2.4 <i>Les enjeux socio-économiques, sur le site et sa périphérie .....</i>	382
10.2.5 <i>Les enjeux liés aux usages et à la fréquentation .....</i>	383
10.2.6 <i>Les enjeux liés au changement climatique.....</i>	383
10.2.7 <i>Les enjeux de connaissance et les enjeux liés à la recherche scientifique .....</i>	383
10.2.8 <i>Les enjeux de valorisation, de transfert et de pédagogie .....</i>	384
10.2.9 <i>Les enjeux liés à la gouvernance et à la gestion administrative et technique .....</i>	384
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>385</b>

## Table des figures

FIGURE 1 : SITUATION DU SITE DES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE.....	12
FIGURE 2 : AUTORISATIONS ET SERVITUDES LIEES AUX ACTES DE VENTE.....	19
FIGURE 3 : ZONAGE DES PLANS DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION SUR LE SITE DES EMSC .....	28
FIGURE 4 : TRACE RETENU POUR LE CONTOURNEMENT AUTOROUTIER D'ARLES © DREAL PACA 2021.....	30
FIGURE 5: EVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS DU VILLAGE DE SALIN-DE-GIRAUD (INSEE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ARLES CRAU CAMARGUE MONTAGNETTE) .....	31
FIGURE 6 : REPARTITION DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE A SALIN-DE-GIRAUD (INSEE 2017)...	32
FIGURE 7 : PROTECTIONS REGLEMENTAIRES APPLICABLE SUR LE SITE DES EMSC.....	36
FIGURE 8 : ZONAGE DES PLANS LOCAUX D'URBANISME APPLICABLES SUR LE SITE DES EMSC.....	38
FIGURE 9 : SECTEURS DES ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF) RECENSEES SUR LE SITE DES EMSC .....	40
FIGURE 10 : OCCUPATION DU SOL 1823. NUMERISATION DU CADASTRE NAPOLEONIEN (COULET 2011).....	66
FIGURE 11 : EXTRAIT DE CARTE D'ETAT-MAJOR ETABLIE VERS 1850, SECTEUR DE LA BASSE CAMARGUE.....	67
FIGURE 12 : EXTRAIT DE CARTE DE 1895 .....	67
FIGURE 13 : L'OCCUPATION DU SOL EN 1942 A PARTIR DE L'INTERPRETATION DE PHOTOS AERIENNES (COULET 2011).....	68
FIGURE 14 : LES DIFFERENTES ETAPES D'AMENAGEMENT DU SALIN DE GIRAUD A PARTIR DE 1944 (SADOU, 1996).....	70
FIGURE 15 : EVOLUTION DES PRECIPITATIONS ANNUELLES (MM CUMULES) DE 1944 A 2020 AU POSTE CLIMATOLOGIQUE METEO FRANCE DE LA TOUR DU VALAT.....	73
FIGURE 16 : ANOMALIES DE PRECIPITATIONS ANNUELLES (MM CUMULES) SUR LA PERIODE 2000 – 2020 PAR RAPPORT A LA PERIODE DE REFERENCE 1944-1990 AU POSTE CLIMATOLOGIQUE METEO FRANCE DE LA TOUR DU VALAT.....	73
FIGURE 17 : DIAGRAMME OMBROTHERMIQUE POUR LE POSTE CLIMATOLOGIQUE METEO FRANCE DE LA TOUR DU VALAT : VALEURS MOYENNES DE PRECIPITATIONS ET TEMPERATURES SUR LA PERIODE 1944-2019.....	74
FIGURE 18 : EVOLUTION DE LA TEMPERATURE MINIMALE MOYENNE EN JANVIER (A GAUCHE) ET DE LA TEMPERATURE MAXIMALE MOYENNE EN JUILLET (A DROITE) SUR LA PERIODE 1990 – 2020. DONNEES DU POSTE CLIMATOLOGIQUE METEO FRANCE DE LA TOUR DU VALAT. ....	74
FIGURE 19 : RESUME DU REGIME DE VENT AU POSTE ANEMOMETRIQUE DE PORT GARDIAN (SAINTES MARIES DE LA MER) DE 1993 A 2009 (EN POURCENTAGE DE VENT PASSE).....	75
FIGURE 20 : A : VERS 9800 BP (9400-9200 AV. J.-C.) ; B : VERS 7600 BP (6600-6200 AV. J.-C.) ; C : VERS 6500-5000 BP (5700-3600 AV. J.-C.) ; D : VERS 4500-3000 BP (3500-1100 AV. J.-C.) ; E : VERS 2150-1750 BP (200 AV. J.-C.-200 APR. J.-C.) ; F : AU DEBUT DU XVIIIE S. SOURCE : ARNAUD-FASSETTA G., SUC J.-P. 2015. DYNAMIQUE HYDRO GEOMORPHOLOGIQUE ET DIVERSITE VEGETALE DANS LE DELTA DU RHONE (FRANCE) DE -10.000 ANS A DEMAIN. ....	79
FIGURE 21 : EVOLUTION MODERNE DE LA PARTIE ORIENTALE DE LA PLAINE DELTAIQUE DU RHONE D'APRES LES CARTES HISTORIQUES (VELLA ET AL. 2005).....	80
FIGURE 22 : CARTOGRAPHIE DES CELLULES HYDRO-SEDIMENTAIRES DANS LE DELTA DU RHONE (SUANEZ & SABATIER 1999). ....	82
FIGURE 23 : EVOLUTION DU TRAIT DE COTE AU DROIT DES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE ENTRE 1867 ET 2020. ....	83
FIGURE 24 : VITESSES D'EROSION OU D'ACCRETION CALCULEES PAR DSAS 4.0 SUR 3 PERIODES (ENSEMBLE PERIODE : 1936 -2015, PERIODE "ANCIENNE" : 1936-1995, PERIODE "RECENTE" : 1995-2015 (FOND : PANCHROMATIQUE WORLDVIEW2 - SEPTEMBRE 2015) (L. WILLM 2018).....	84
FIGURE 25 : MORPHOLOGIE DES FONDS SITUES AU DROIT DES EMSC EN 2013 : (A) : LA POINTE DE BEAUDUC ; (B) : LE LITTORAL DE LA DIGUE DE VERAN ; (C) LE LITTORAL DE SAINTE-ANNE (FARAMAN) (HTTPS://DATA.SHOM.FR/)...	85
FIGURE 26 : APERCU DES COMBLEMENTS SABLEUX SUR L'EST DE L'ETANG DE BEAUDUC ET L'OUEST DE L'ETANG DE SAINTE-ANNE (IMAGE SATELLITE WORLDVIEW2 - SEPTEMBRE 2015) .....	86
FIGURE 27 : APERCU DE LA REPRISE DU RECOL DU TRAIT DE COTE EN ARRIERE DES ANCIENNES DIGUES DE FRONT DE MER, SUR LA PARTIE OUEST DU LITTORAL DE L'ETANG DE BEAUDUC (IMAGE GOOGLE EARTH – AVRIL 2018) .....	86
FIGURE 28 : COMPARAISON DE L'EVOLUTION DU RIVAGE ENTRE LA PERIODE NATURELLE ET LA PERIODE EQUIPEE (SABATIER ET AL. (CEREGE – DDTM13) 2017. UNE APPROCHE SCIENTIFIQUE POUR UNE CONNAISSANCE DES ALEAS LITTORAUX EN CAMARGUE)). ....	87
FIGURE 29 : PROJECTION DU TRAIT DE COTE EN 2100. SABATIER, PLAINE & KULLING 2017 (ETUDE CEREGE – DDTM 13). ....	88
FIGURE 30 : PROJECTION DE L'ELEVATION DU NIVEAU DE LA MER JUSQU'EN 2300. L'ENCADRE MONTRÉ UNE EVALUATION DE LA FOURCHETTE PROBABLE DES PROJECTIONS POUR LES SCENARIOS RCP2.6 ET RCP8.5 JUSQU'EN 2100 (CONFiance MOYENNE). LES PROJECTIONS POUR DES ECHELLES DE TEMPS PLUS LONGUES SONT TRES INCERTAINES (IPCC 2019). ....	89
FIGURE 31 : ESTIMATION MENSUELLE DES VOLUMES POMPES A LA STATION DE POMPAGE DU PEBRE SUR LA PERIODE 2003-2011, EN M <sup>3</sup> (D'APRES DONNEES ASCO JAPON ET CALCULS PAR P. CHAUVELON/ TOUR DU VALAT).....	104
FIGURE 32 : ESTIMATION MENSUELLE DES VOLUMES POMPES A LA STATION DE POMPAGE DU PEBRE EN 2016, 2017 ET 2018, EN M <sup>3</sup> (D'APRES DONNEES ASCO JAPON ET CALCULS PAR CCE&C 2020). ....	104

FIGURE 33 : PERIMETRE ET OUVRAGES DE L'ASCO DU JAPON, VUE GENERALE (SCHEMA DIRECTEUR, CCE&C 2015) .....	106
FIGURE 34 : FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE DE L'ASCO DU JAPON (SCHEMA DIRECTEUR, CCE&C 2015) .....	107
FIGURE 35 : EQUIPEMENTS SUR LE LITTORAL DE FARAMAN (SUANEZ & SABATIER 1999, MODIFIE SABATIER) .....	109
FIGURE 36 : EXTRAIT DE LA CARTE DE LA CAMARGUE A LA FIN DU XIX <sup>EME</sup> SIECLE, D'APRES LES CARTES DE VERAN ET DU MINISTERE DE L'INTERIEUR (GOURRET 1897) .....	114
FIGURE 37 : SENS DE CIRCULATION DES EAUX AVANT 2006 DANS LA PARTIE OUEST DU SALIN DE GIRAUD (EGIS EAU 2012) .....	116
FIGURE 38 : SCHEMA DE FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE DU SECTEUR DES ANCIENS SALINS DEPUIS 2019 (POULIN ET AL. 2021, MODIFIE) .....	118
FIGURE 39 : REPARTITION DES SALINITES ESTIVALES DANS LES ANCIENS SALINS, A GAUCHE : AVANT 2008 (EXPLOITATION SALICOLE) ; A DROITE : EN 2021 .....	119
FIGURE 40 : REPARTITION DES SALINITES HIVERNALES DANS LES ANCIENS SALINS, JANVIER – FEVRIER 2021 .....	119
FIGURE 41 : DELIMITATION DES UNITES HYDRAULIQUES : ANCIEN SALINS .....	121
FIGURE 42 : DELIMITATION DES UNITES HYDRAULIQUES : PEBRE – BELUGUE – TOURVIEILLE .....	130
FIGURE 43 : DOMAINES SEDIMENTAIRES ET LEURS DIFFERENTES ZONES SUR LES SALINS DE CAMARGUE DURANT L'ACTIVITE SALICOLE (DULAU ET TRAUTH, 1982) : DOMAINES DETRITIQUES (CARTOUCHES 1) : ZONE A <i>SUBSTRATUM</i> SABLEUX (1a), ZONE A <i>SUBSTRATUM</i> SABLES LIMONEUX (1b), ZONE A <i>SUBSTRATUM</i> LIMONS PALUSTRES (1c), ZONE A <i>SUBSTRATUM</i> LIMONS FLUVIATILES (1d) ; DOMAINE DES TAPIS ALGAIRES A <i>MICROCOLEUS</i> (2) ; DOMAINE DES CROUTES DE GYPSE : ZONE DE TRANSITION (3a), ZONE DE CROUTES FINES (3b), ZONE DE CROUTES EN PLAQUES (3c), ZONE DE CROUTES MAMELONNEES (3d) ; CIRCUIT GENERAL (CARTOUCHE 4) .....	144
FIGURE 44 : A : CARTE DES SITES D'ECHANTILLONNAGE DE L'EAU LORS DES PRELEVEMENTS DE 2011 A 2019 SUR LE SITE DES EMSC. B : CARTE DES SITES D'ECHANTILLONNAGE DES SEDIMENTS LORS DES PRELEVEMENTS DE 2015 A 2019 SUR LE SITE DES EMSC .....	147
FIGURE 45 : ÉVOLUTION DE LA CONCENTRATION EN CUIVRE ET DE LA DEMANDE CHIMIQUE EN OXYGENE DANS LES EAUX DU CANAL DU VERSADOU AU COURS DE LA PERIODE DE PRELEVEMENT DE 2013 A 2020 .....	153
FIGURE 46 : FREQUENCE (EN %) DES SUBSTANCES ACTIVES DE PESTICIDES PRESENTES DANS PLUS DE 10 % DES PRELEVEMENTS DES EAUX DU CANAL DU VERSADOU (A) ET DU CANAL DU JAPON ENTRE 2015 ET 2019 (B) .....	156
FIGURE 47 : ÉVOLUTION DES CONCENTRATIONS MOYENNES JOURNALIERES DU VANADIUM DANS LES EAUX DES ETANGS DES EMSC AU COURS DE LA PERIODE D'ECHANTILLONNAGE. LES TRAITS FINS INDUIENT LE RANG DE VALEURS JOURNALIERES AVEC LES MAXIMUMS ET MINIMUMS DE CONCENTRATIONS MESUREES .....	161
FIGURE 48 : INDICES CROISES POUR LES RATIOS DE FL/FL+PY ET IPY/IPY+BPER POUR LES SEDIMENTS ENRICHIS EN CES HAP. FL : FLUORANTHENE ; PY : PYRENE ; IPY : INDENO (1, 2, 3) PYRENE ; BPER : BENZO (GHI) PERYLENE .....	167
FIGURE 49 : NOMBRE DE DONNEES FLORE PAR ANNEE SUR LE TERRITOIRE DES EMSC DANS LA BASE DE DONNEE <i>SILENE</i> (FLORE VASCULAIRE ET CHAROPHYTES) .....	182
FIGURE 50 : NOMBRE CUMULE DE TAXONS DE FLORE VASCULAIRE ET CHAROPHYTES OBSERVES SUR LE TERRITOIRE DES EMSC DANS LA BASE DE DONNEES <i>SILENE</i> .....	182
FIGURE 51 : EFFECTIFS MOYENS, MINIMA ET MAXIMA D'OISEAUX D'EAU (TOUTE ESPECES) EN STATIONNEMENT SUR LES EMSC SUR LA PERIODE 2013-2021. LES OISEAUX D'EAU COLONIAUX NICHEURS NE SONT PAS COMPTABILISES .....	208
FIGURE 52 : FLAMANTS ROSES : EFFECTIFS MOYENS, MINIMA ET MAXIMA EN STATIONNEMENT SUR LES EMSC SUR LA PERIODE 2012-2021. LES OISEAUX PRESENTS SUR LA COLONIE DE REPRODUCTION DU FANGASSIER NE SONT PAS COMPTABILISES .....	211
FIGURE 53 : FLAMANTS ROSES : EVOLUTION DES EFFECTIFS DENOMBRES EN JANVIER SUR LES EMSC .....	211
FIGURE 54 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DE FLAMANTS ROSES DENOMBRES SUR LES EMSC, MOIS DE FEVRIER A DECEMBRE, 2012 A 2021 (DONNEES TOUR DU VALAT & PARC DE CAMARGUE). SEULS LES EFFECTIFS PRESENTS HORS COLONIE SONT PRIS EN COMPTE .....	212
FIGURE 55 : PETITS CHARADRIIFORMES COLONIAUX : EVOLUTION DU NOMBRE DE COUPLES NICHEURS SUR LES EMSC DE 1995 A 2021 (DONNEES TOUR DU VALAT, PARC DE CAMARGUE ET AMIS DES MARAIS DU VIGUEIRAT). LES ESPECES INCLUES ICI SONT : AVOCETTE ELEGANTE, GOELAND RAILLEUR, MOUETTES RIEUSE ET MELANOCEPHALE, STERNE CAUGEK, HANSEL, PIERREGARIN, NAINNE .....	213
FIGURE 56 : EVOLUTIONS DU CORTEGE DES OISEAUX NICHEURS DE SANSOUIRE (GRAPHE A GAUCHE) ET DE LA FAUVETTE A LUNETTES (GRAPHE A DROITE) EN % D'EVOLUTION DES EFFECTIFS TOTAUX A PARTIR DE 2014, ETABLIES SUR 100 POINTS D'ECOUTE REPARTIS SUR TROIS SECTEURS DES EMSC (DONNEES TOUR DU VALAT) .....	214
FIGURE 57 : REPARTITION PAR SECTEURS DES EFFECTIFS MENSUELS MOYENS DE CANARDS DE SURFACE SUR LES EMSC POUR LES MOIS D'AOUT A MARS, PERIODE 2014-2021 (DONNEES TDV & PNRC) .....	214
FIGURE 58 : ANATIDES : EVOLUTION DES EFFECTIFS (TOUTES ESPECES), DE LA RICHESSE SPECIFIQUE ET DE LA DIVERSITE (INDICE DE SHANNON) EN JANVIER SUR LE SECTEUR DES ANCIENS SALINS, ENTRE 2001 ET 2021 (DONNEES TDV, PNRC & ONCFS. PAS DE DONNEES DISPONIBLES DE 2003 A 2005) .....	215
FIGURE 59 : EVOLUTION EN JANVIER DES EFFECTIFS DES QUATRE ANATIDES LES PLUS ABONDANTS DENOMBRES SUR LE SECTEUR DES ANCIENS SALINS ENTRE 2001 ET 2021 (DONNEES TDV, PNRC & ONCFS. PAS DE DONNEES DISPONIBLES DE 2003 A 2005) .....	215

FIGURE 60 : LIMICOLES : EVOLUTION DES EFFECTIFS (TOUTES ESPECES), DE LA RICHESSE SPECIFIQUE ET DE LA DIVERSITE (INDICE DE SHANNON) EN JANVIER SUR LE SECTEUR DES ANCIENS SALINS, ENTRE 2001 ET 2021 (DONNEES <i>TdV, PNRC &amp; ONCFS. PAS DE DONNEES DISPONIBLES DE 2003 A 2005</i> ).....	216
FIGURE 61 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DES HUIT LIMICOLES LES PLUS ABONDANTS DENOMBRES EN JANVIER SUR LE SECTEUR DES ANCIENS SALINS ENTRE 2001 ET 2021 (DONNEES <i>TdV, PNRC &amp; ONCFS. PAS DE DONNEES DISPONIBLES DE 2003 A 2005</i> ).....	217
FIGURE 62 : LES DIFFERENTES INSTALLATIONS DU POINT D'APPUI DU RASCAILLAN MISE EN EVIDENCE PAR LES PORTEURS DU PROJET DE MUSEE DE LA LIBERATION DE SALON-DE-PROVENCE .....	258
FIGURE 63 : PARCOURS RETENUS POUR LES ACTIVITES DE DECOUVERTE DU SITE ORGANISEES PAR LA MANADE DE L'EARL DU PEBRE, EN ROUGE = PROMENADES EQUESTRES, EN BLEU = CIRCUIT EN CHARRETTE / REMORQUE.....	264
FIGURE 64 : LOCALISATION DES POSTES DE PECHE AUTORISES POUR LA PECHE PROFESSIONNELLE CONVENTIONNEE.....	272
FIGURE 65 : PLAN DE GESTION DES USAGES ET DES ACCES AUX PLAGES © PNRC 2021.....	279
FIGURE 66 : NOMBRE CUMULE DE VEHICULES COMPTABILISES SUR LES MOIS DE JUILLET ET D'AOUT SUR L'aire DE STATIONNEMENT DE BEAUDUC ENTRE 2018 ET 2021. ©PNRC, 2021 .....	280
FIGURE 67 : NOMBRES CUMULES DE VELOS ET VOITURES COMPTABILISES PAR LES ECO-COMPTEURS (DE LA COMTESSE, DES ENFORES DE LA VIGNOLE OU DE TOURVIEILLE) ENTRE LE 30/09/2020 ET 30/09/2021 SUR LE SITE DES EMSC ©PNRC, 2021 .....	280
FIGURE 68 : CUMULS MENSUELS DES VELOS ET VEHICULES COMPTABILISES PAR LES ECO-COMPTEURS (DE LA COMTESSE, DES ENFORES DE LA VIGNOLE ET DE TOURVIEILLE) ENTRE LE 30/09/2020 ET 30/09/2021 SUR LE SITE DES EMSC ©PNRC, 2021 .....	281
FIGURE 69 : NOMBRE DE PROCES-VERBAUX DE CONTRAVENTION DRESSES PAR LES GARDES DU PNRC SUR LE SITE DES EMSC DE 2017 A 2020. .....	284
FIGURE 70 : INFRACTIONS CONSTATEES SUR LES SECTEURS DU SITE DES EMSC PAR LES ECOGARDES ENTRE 2018 ET 2020 .....	285
FIGURE 71 : PERIMETRE DE BON FONCTIONNEMENT RELATIF A L'HYDROLOGIE ET A L'HYDRAULIQUE POUR LE SITE DES EMSC (D'APRES GRILLAS ET AL. 2020, MODifie). .....	346
FIGURE 72 : REPRESENTATION DU PERIMETRE DE BON FONCTIONNEMENT RELATIF AU FONCTIONNEMENT BIOGEOCHIMIQUE (D'APRES GRILLAS ET AL. 2020, MODifie). .....	348
FIGURE 73 : REPRESENTATION DU PERIMETRE DE BON FONCTIONNEMENT POUR LE COMPARTIMENT ICHTYOLOGIQUE (D'APRES GRILLAS ET AL. 2020, MODifie). .....	350
FIGURE 74 : STRATEGIE D'INTERVENTION 2015 - 2050 DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL SUR L'UNITE CAMARGUE (CARTE MISE A JOUR EN NOVEMBRE 2020) .....	351
FIGURE 75 : IDENTIFICATION DES PARCELLES CADASTRALES AU NORD DU SITE DES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE © CONSERVATOIRE DU LITTORAL, 2021.....	353
FIGURE 76 : PROPOSITION D'ATTRIBUTION DU DPM AU DROIT DU SITE DES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE © CONSERVATOIRE DU LITTORAL, 2020.....	354

## Table des tableaux

TABLEAU 1 : RECAPITULATIF DES ACTES DE VENTE SUR LES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE.....	13
TABLEAU 2 : LISTE DES PARCELLES CADASTRALES COMPOSANT LE SITE AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2021 .....	14
TABLEAU 3 : AOT ET CONVENTIONS APPLICABLES SUR LE SITE DES EMSC. .....	20
TABLEAU 4 : CLASSEMENTS PRESENTS SUR LE SITE DES EMSC ET EN FAVEUR DU PATRIMOINE NATUREL. .....	37
TABLEAU 5 : INVENTAIRE DES ZONES EN FAVEUR DU PATRIMOINE NATUREL SUR LE SITE DES EMSC. .....	40
TABLEAU 6 : OBJECTIF DES REDUCTIONS DES EMISSIONS, REJETS ET PERTES A ECHEANCES 2021 DU SDAGE DU BASSIN DU RHONE-MEDITERRANEE .....	54
TABLEAU 7 : ECARTS DE TEMPERATURE MOYENNE ANNUELLE PAR RAPPORT A LA PERIODE DE REFERENCE 1976-2005 OBTENUS A SALIN-DE-GIRAUD PAR MODELISATION (MODELISATION DRIAS-2020 WWW.DRIAS-CLIMAT.FR). .....	78
TABLEAU 8 : ECARTS DE CUMUL DE PRECIPITATIONS ANNUELLES PAR RAPPORT A LA PERIODE DE REFERENCE 1976-2005 OBTENUS A SALIN-DE-GIRAUD PAR MODELISATION (MODELISATION DRIAS-2020 WWW.DRIAS-CLIMAT.FR). .....	78
TABLEAU 9 : DESCRIPTION DES SOLS PRESENTS SUR LA ZONE D'ETUDE (D'APRES DDAF13, 1970). .....	90
TABLEAU 10 : EVALUATION DE QUATRE VARIANTES DE GESTION DES OUVRAGES DE DEFENSE EN CONCESSION D'UTILISATION DU DPM (EXTRAIT DU RAPPORT DE BG INGENIEURS CONSEIL 2013).....	110
TABLEAU 11 : DESCRIPTION DES UNITES HYDRAULIQUES SUR LE SECTEUR DES ANCIENS SALINS .....	122
TABLEAU 12 : DESCRIPTION DES UNITES HYDRAULIQUES SUR LE SECTEUR PEBRE – BELUGUE - TOURVIEILLE.....	131
TABLEAU 13 : CORRELATIONS ENTRE LES CONCENTRATIONS MESUREES DES PRINCIPAUX SELS PRESENTS DANS L'EAU DE MER ET LA DURETE MESUREE DANS LES ETANGS EN 2011, 2012 ET 2015 ET DANS LE CANAL DU VERSADOU EN 2016, 2017 ET 2018. .....	148
TABLEAU 14 : INFLUENCES POTENTIELLES OU AVEREES DES EAUX DU BASSIN VERSANT DU JAPON, DE L'HYDROSYSTEME VACCARES OU DE LA MER SUR LES EAUX DES ETANGS DES EMSC.....	148

TABLEAU 15 : CLASSEMENT DES EAUX DES CANAUX SELON LE SEQ-EAU.....	150
TABLEAU 16 : COMPARAISON DES CONCENTRATIONS EN NICKEL DANS LES EAUX DU RHONE, DU CANAL DU JAPON ET DU CANAL DU VERSADOU.....	151
TABLEAU 17 : COMPARAISON DES CONCENTRATIONS EN ARSENIC DANS LES EAUX DU RHONE, DU CANAL DU JAPON ET DU CANAL DU VERSADOU.....	152
TABLEAU 18 : COMPARAISON DES CONCENTRATIONS EN CUIVRE DANS LES EAUX DU RHONE, DU CANAL DU JAPON ET DU CANAL DU VERSADOU.....	152
TABLEAU 19 : COMPARAISON DES CONCENTRATIONS EN BARYUM DANS LES EAUX DU RHONE, DU CANAL DU JAPON ET DU CANAL DU VERSADOU.....	153
TABLEAU 20 : COMPARAISON DES CONCENTRATIONS EN TITANE DANS LES EAUX DU RHONE, DU CANAL DU JAPON ET DU CANAL DU VERSADOU.....	154
TABLEAU 21 : DESCRIPTION DES SEDIMENTS PAR SITES D'ECHANTILLONNAGE (PHENOMENE POUVANT IMPACTER LES SITES).....	164
TABLEAU 22 : BILAN HYDRIQUE DES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE .....	171
TABLEAU 23 : HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE INVENTORIES SUR LES EMSC .....	175
TABLEAU 24 : HABITATS NATURELS ET ARTIFICIELS NE RELEVANT PAS DE LA DIRECTIVE HABITATS, FAUNE, FLORE.....	176
TABLEAU 25 : COMPARAISON DU NOMBRE D'HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE PRESENTS SUR LES PRINCIPAUX PERIMETRES PROTEGES EN CAMARGUE.....	176
TABLEAU 26 : EVALUATION PATRIMONIALE DES HABITATS SUR LES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE.....	181
TABLEAU 27 : FLORE : EVALUATION PATRIMONIALE, STATUT ET ETAT DE CONSERVATION SUR LES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE .....	184
TABLEAU 28 : ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ET POTENTIELLEMENT ENVAHISSANTES POUR LA REGION PACA INVENTORIEES SUR LE TERRITOIRE DES EMSC.....	189
TABLEAU 29 : ETAT D'AVANCEMENT DES INVENTAIRES DE LA FAUNE INVERTEBREE SUR LES EMSC.....	194
TABLEAU 30 : FAUNE INVERTEBREE : EVALUATION PATRIMONIALE.....	197
TABLEAU 31 : NOMBRE D'ESPECES DE POISSONS INVENTORIES PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE ENTRE 2010 ET 2021 .....	199
TABLEAU 32 : POISSONS : EVALUATION PATRIMONIALE .....	202
TABLEAU 33 : REPTILES : EVALUATION PATRIMONIALE .....	205
TABLEAU 34 : AMPHIBIENS : EVALUATION PATRIMONIALE .....	207
TABLEAU 35 : EVALUATION PATRIMONIALE DE L'AVIFAUNE NICHEUSE .....	218
TABLEAU 36 : AVIFAUNE NON NICHEUSE : EVALUATION PATRIMONIALE DES ESPECES NON NICHEUSES SUR LES EMSC.....	221
TABLEAU 37 : ANATIDES HIVERNANTS : EVALUATION DES EFFECTIFS DENOMBRES AUX COMPTAGES DE JANVIER (DE 2015 A 2021).....	223
TABLEAU 38 : LIMICOLES HIVERNANTS : EVALUATION DES EFFECTIFS DENOMBRES AUX COMPTAGES DE JANVIER (DE 2015 A 2021).....	222
TABLEAU 39 : EVALUATION PATRIMONIALE DES MAMMIFERES SUR LES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE .....	227
TABLEAU 40 : ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES OU POTENTIELLEMENT ENVAHISSANTES INVENTORIEES SUR LES EMSC .....	227
TABLEAU 41 : ETAT DES LIEUX DES INFRASTRUCTURES AGRO-PASTORALES (PNRC 2021) .....	259
TABLEAU 42 : CONDITIONS RELATIVES A L'ENGAGEMENT AUX MESURES PA CA02 ZH01 ET PA CA01 HE03 .....	265
TABLEAU 43 : PROGRAMME DE PARTENARIAT DU CDL ET DE LA CSME, ORIENTATIONS SOUHAITEES ET OPERATIONS CONDUCTIBLES.....	266
TABLEAU 44 : CARNETS DE PECHE DE L'ACTIVITE DE PECHE PROFESSIONNELLE CONVENTIONNEE SUR LES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE (2012-2016) .....	271
TABLEAU 45 : LOCALISATION ET SUPERFICIES DES EMPLACEMENTS DE PECHE CONVENTIONNES.....	271
TABLEAU 46 : DONNEES DES DISPOSITIFS D'ECO-COMTEURS POUR LA PERIODE DU 30/09/20 AU 30/09/21 ©PNRC, 2021 .....	282
TABLEAU 47 : RECAPITULATIF DES CONTRAVENTIONS POSSIBLES CONSTATEES PAR LES GARDES DU LITTORAL.....	284
TABLEAU 48 : RECAPITULATIFS DES TRAITEMENTS REALISES DE 2016 A 2020 SUR LE SITE DE LA BELUGUE .....	290
TABLEAU 49 : SYNTHESE DES COMPOSANTES DU SITE DES EMSC.....	325
TABLEAU 50 : INVENTAIRE DES POTENTIELS EXCLUSIFS DES EMSC.....	329
TABLEAU 51 : DESCRIPTION ET PRIORISATION DES POTENTIELS D'INTERPRETATIONS DU SITE DES EMSC .....	333

Suanez S. 1997. *Dynamiques sédimentaires actuelles et récentes de la frange orientale du delta du Rhône*. Thèse de doctorat, Université de Provence, Aix-Marseille I, 283 p.

Suanez S. & Sabatier F. 1999. Eléments de réflexion pour une gestion plus cohérente d'un système anthropisé : exemple du littoral du delta du Rhône. In: Revue de géographie de Lyon. Vol. 74 n°1. Géographie des littoraux : la nature et les hommes. pp. 7-25.

Suehs CM., Affre L., Médail F. 2004. Invasion dynamics of two alien *Carpobrotus* (Aizoaceae) taxa on a Mediterranean island: I. Genetic diversity and introgression. *Heredity* (Edinb) 92(1):31-40

Sutherland R. A. 2000. Bed sediment-associated trace metals in an urban stream, Oahu, Hawaii. *Environmental geology*, 39(6), 611-627.

Terrin E., Diadema K., Fort N. 2014. Stratégie régionale relative aux espèces végétales exotiques envahissantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur et son plan d'actions. Rapport Conservatoire botanique national alpin et Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, 337 p. + annexes

Tessier E. 2012. Diagnostic de la contamination sédimentaire par les métaux/métalloïdes dans la rade de Toulon et mécanismes contrôlant leur mobilité (Doctoral dissertation, Université de Toulon).

Théron J. 1975. Catalogue des Coléoptères de la Camargue et du Gard, 1ère partie

Théron J. 1976. Catalogue des Coléoptères de la Camargue et du Gard, 2me partie

Thiéry A. & Gasc C., 1991. Resting eggs of Anostraca, Nostraca and Spinicaudata (Crustacea, Branchiopoda) occurring in France: identification and taxonomical value. *Hydrobiologia*. 212 : 254-259.

Thiéry, A. & L. Puente 2002. Crustacean assemblage and environmental characteristics of a man-made solar salt-work in southern France, with emphasis on anostracan (Branchiopoda) population dynamics. *Hydrobiologia*, 486: 191-200

Thomas M. 1982. Approche géochimique du système sédimentaire des marais salants de Salin-de-Giraud (Sud de la France). *Géologie Méditerranéenne*, 9(4), 487-500.

Tour du Valat 2012. Etat écologique initial des étangs et marais des salins de Camargue – Secteur des salins et anciens salins. Rapport pour le Parc Naturel Régional de Camargue et le Conservatoire du littoral, 211 p. + annexes

Tour du Valat, Parc de Camargue 2021. Etat des lieux – diagnostic des marais du Vieux Rhône, site des Etangs et marais des salins de Camargue.

IUCN France & MNHN 2014. La liste rouge des espaces menacés en France – Chapitre Crustacés d'eau douce de France métropolitaine. Paris, France

Vandewalle P., Bricault B. (Coord.) 2021. Rapport d'activité 2020 de la Réserve naturelle nationale de Camargue. Société nationale de protection de la nature – Réserve naturelle nationale de Camargue, 233 p.

Vella C., Fleury T.-J., Raccasi G., Provansal M., Sabatier F., Bourcier M. 2005. Evolution of the Rhône delta plain in the Holocene. *Marine Geology* 222-223 : 235-265.

Vella C., Landuré C., Long L., Dussouillez P., Fleury J., Tomatis C., Sivan O., Marty F., Isoardi D. et Pothin V. 2016. Ports fluviaux, ports lagunaires du Rhône et son delta durant l'Antiquité. Mobilité environnementale et dynamiques géomorphologiques comme contraintes à l'aménagement (ports d'Arles, Fos/Saint-Gervais, Ulmet) in Sanchez C. & Jézégou M.-P. (dir.). Les ports dans l'espace méditerranéen antique, Narbonne et les systèmes portuaires fluvio-lagunaires. *Revue archéologique de Narbonnaise*, Supplément 44 : 353-368.

Verhoeven J.T.A., 1975. Ruppia-communities in the Camargue, France. Distribution and structures in relation to salinity and salinity fluctuations. *Aquatic Botany*. 1 : 217-241.

Verhoeven J.T.A., 1980. The ecology of Ruppia-dominated communities in western Europe. II. Synecological classification. Structure and dynamics of macroflora and macrofauna communities. *Aquatic Botany*. 8 : 1-85.

Willm L. 2018. Analyse synoptique cartographique de l'évolution de la zone des anciens salins (Etangs et marais des salins de Camargue – Conservatoire du littoral). Projet Défi Littoral. 34p.

# Plan de gestion des Etangs et marais des salins de Camargue 2023-2032

## Atlas cartographique associé à l'état des lieux - diagnostic

Décembre 2022



# Plan de gestion des Etangs et marais des salins de Camargue 2023-2032

## Atlas cartographique associé à l'état des lieux – diagnostic

Infographie et cartographie : Loïc Willm, Emilie Luna-Laurent (Tour du Valat), Marie-Lou Degez (Parc de Camargue)

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### Toponymie, données cadastrales et informations générales

Carte 1 : Toponymie des Etangs et marais des salins de Camargue.....	4
Carte 2 : Historique des acquisitions par le Conservatoire du Littoral .....	5
Carte 3 : Limites du site et parcelles cadastrales.....	6
Carte 4 : Parcelles cadastrales - zoom N°1 .....	7
Carte 5 : Parcelles cadastrales - zoom N°2 .....	8
Carte 6 : Parcelles cadastrales - zoom N°3 .....	9
Carte 7 : Parcelles cadastrales - zoom N°4 .....	10
Carte 8 : Parcelles cadastrales - zoom N°5 .....	11
Carte 9 : Parcelles cadastrales - zoom N°6 .....	12
Carte 10 : Parcelles cadastrales - zoom N°7 .....	13
Carte 11 : Parcelles cadastrales - zoom N°8 .....	14
Carte 12 : Les principaux périmètres de protection de la nature en Camargue .....	15

### Pédologie, topographie et ouvrages hydrauliques

Carte 13 : Carte pédologique (DDA 1970) .....	16
Carte 14 : Topographie des Etangs et marais des salins de Camargue .....	18
Carte 15 : Répartition et état des ouvrages hydrauliques : Nord des anciens salins .....	19
Carte 16 : Répartition et état des ouvrages hydrauliques : Sud des anciens salins .....	20
Carte 17 : Répartition et état des ouvrages hydrauliques : Triangle du Pèbre .....	21
Carte 18 : Répartition et état des ouvrages hydrauliques : Pèbre .....	22
Carte 19 : Répartition et état des ouvrages hydrauliques : Tamariron, Tourvieille .....	23
Carte 20 : Répartition et état des ouvrages hydrauliques : Belugue.....	24
Carte 21 : Répartition et état des ouvrages hydrauliques : Clos du lièvre .....	25
Carte 22 : Répartition et état des ouvrages hydrauliques : Poutrague .....	26

### Etat des lieux écologique

Carte 23 : Cartographie des habitats dominants.....	27
Carte 24 : Cartographie des habitats ou croisements d'habitats – Zoom N°1 .....	28
Carte 25 : Cartographie des habitats ou croisements d'habitats – Zoom N°2 .....	29
Carte 26 : Cartographie des habitats ou croisements d'habitats – Zoom N°3 .....	30
Carte 27 : Cartographie des habitats ou croisements d'habitats – Zoom N°4 .....	31
Carte 28 : Cartographie des habitats ou croisements d'habitats – Zoom N°5 .....	32
Carte 29 : Cartographie des habitats ou croisements d'habitats – Zoom N°6 .....	33
Carte 30 : Cartographie des habitats ou croisements d'habitats – Zoom N°7 .....	34
Carte 31 : Cartographie des habitats ou croisements d'habitats – Zoom N°8 .....	35
Carte 32 : Cartographie des habitats ou croisements d'habitats – Zoom N°9 .....	36
Carte 33 : Cartographie des habitats ou croisements d'habitats – Zoom N°10 .....	37
Carte 34 : Cartographie des habitats ou croisements d'habitats – Zoom N°11 .....	38
Carte 35 : Cartographie des habitats ou croisements d'habitats – Zoom N°12 .....	39
Carte 36 : Cartographie des habitats ou croisements d'habitats – Zoom N°13 .....	40
Carte 37 : Cartographie des habitats ou croisements d'habitats – Zoom N°14 .....	41
Carte 38 : Cartographie des habitats ou croisements d'habitats – Zoom N°15 .....	42
Carte 39 : Cartographie des habitats ou croisements d'habitats – Zoom N°16 .....	43
Carte 40 : Localisation de la flore patrimoniale (carte 1/17).....	44
Carte 41 : Localisation de la flore patrimoniale (carte 2/17).....	45
Carte 42 : Localisation de la flore patrimoniale (carte 3/17).....	46

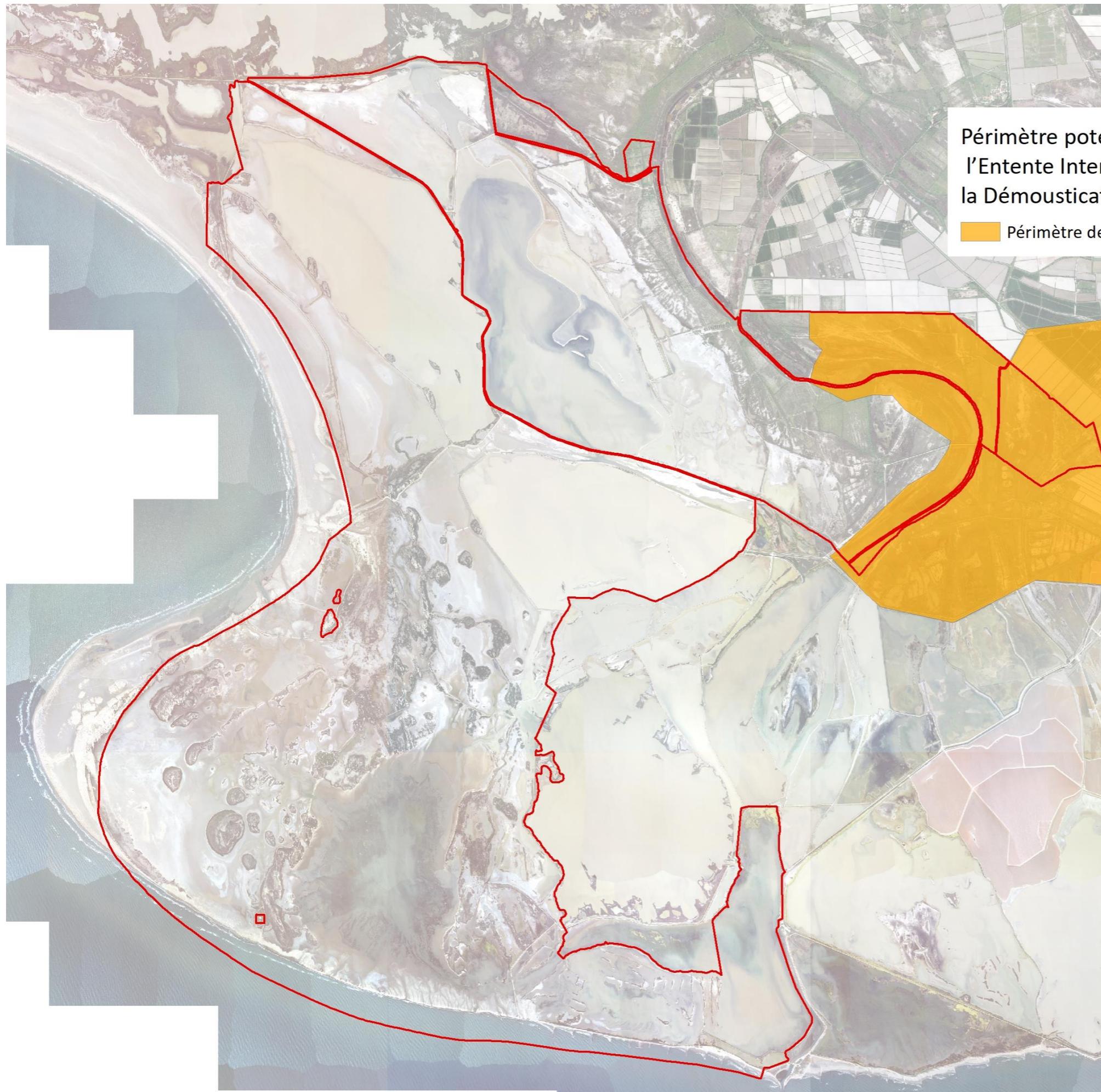
Carte 43 : Localisation de la flore patrimoniale (carte 4/17).....	47
Carte 44 : Localisation de la flore patrimoniale (carte 5/17).....	48
Carte 45 : Localisation de la flore patrimoniale (carte 6/17).....	49
Carte 46 : Localisation de la flore patrimoniale (carte 7/17).....	50
Carte 47 : Localisation de la flore patrimoniale (carte 8/17).....	51
Carte 48 : Localisation de la flore patrimoniale (carte 9/17).....	52
Carte 49 : Localisation de la flore patrimoniale (carte 10/17).....	53
Carte 50 : Localisation de la flore patrimoniale (carte 11/17).....	54
Carte 51 : Localisation de la flore patrimoniale (carte 12/17).....	55
Carte 52 : Localisation de la flore patrimoniale (carte 13/17).....	56
Carte 53 : Localisation de la flore patrimoniale (carte 14/17).....	57
Carte 54 : Localisation de la flore patrimoniale (carte 15/17).....	58
Carte 55 : Localisation de la flore patrimoniale (carte 16/17).....	59
Carte 56 : Localisation de la flore patrimoniale (carte 17/17).....	60
Carte 57 : Localisation de la faune patrimoniale : Odonates.....	61
Carte 58 : Localisation de la faune patrimoniale : Diane (Zerynthia polyxena).....	62
Carte 59 : Localisation de la faune patrimoniale : Autres lépidoptères .....	63
Carte 60 : Localisation de la faune patrimoniale : Autres invertébrés .....	64
Carte 61 : Localisation de la faune patrimoniale : Amphibiens .....	65
Carte 62 : Localisation de la faune patrimoniale : Cistude d'Europe.....	66
Carte 63 : Localisation de la faune patrimoniale : Avifaune nicheuse (1/6).....	67
Carte 64 : Localisation de la faune patrimoniale : Avifaune nicheuse (2/6).....	68
Carte 65 : Localisation de la faune patrimoniale : Avifaune nicheuse (3/6).....	69
Carte 66 : Localisation de la faune patrimoniale : Avifaune nicheuse (4/6).....	70
Carte 67 : Localisation de la faune patrimoniale : Avifaune nicheuse (5/6).....	71
Carte 68 : Localisation de la faune patrimoniale : Avifaune nicheuse (6/6).....	72
Carte 69 : Répartition des anatidés migrants et hivernants en stationnement de septembre à mars .....	73
Carte 70 : Répartition des flamants roses en stationnement de septembre à mars.....	74
Carte 71 : Répartition des limicoles migrants et hivernants en stationnement de septembre à mars .....	75

### Unités paysagères et patrimoine bâti

Carte 72 : Unités paysagères .....	76
Carte 73 : Inventaire du patrimoine bâti .....	77
Carte 74 : Patrimoine bâti : zoom du Mas de la Belugue .....	78
Carte 75 : Patrimoine bâti : zoom du Mas du Pèbre.....	79
Carte 76 : Patrimoine bâti : zoom du Phare de Beauduc.....	80
Carte 77 : Circulation et stationnement sur les EMSC.....	81

### Infrastructures, usages et activités humaines

Carte 78 : Installations et signalétique pour l'accueil du public .....	82
Carte 79 : Agriculture : Secteurs conventionnés pour l'activité agricole .....	83
Carte 80 : Agriculture : Plan de pâturage.....	84
Carte 81 : Agriculture : MAEC engagées par l'exploitante Charlotte Yonnet .....	85
Carte 82 : Agriculture : Délimitation des clos de pâturage .....	86
Carte 83 : Organisation de l'activité cynégétique (convention 2021-2023) .....	87
Carte 84 : Périmètre potentiel d'intervention de l'EID Méditerranée sur le secteur des Etangs et marais des salins de Camargue .....	88



Plan de gestion des  
Etangs et marais des salins de Camargue

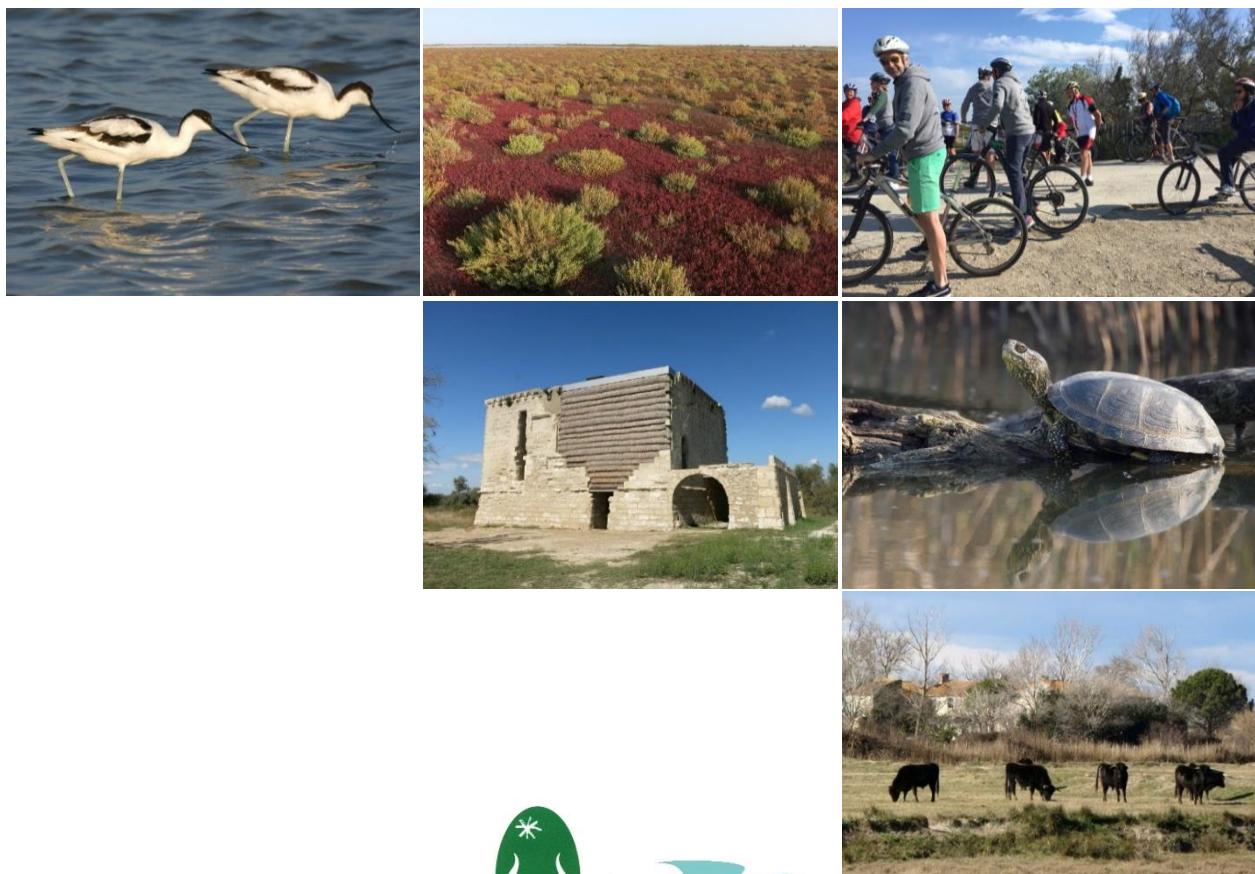
Carte 84 : Périmètre potentiel d'intervention de l'EID Méditerranée sur le secteur des Etangs et marais des salins de Camargue

# Plan de gestion des Etangs et marais des salins de Camargue

**2023-2032**

## **Volet 2 : Enjeux, orientations, objectifs de gestion et programme d'actions**

**Décembre 2022**



**REÇU EN PREFECTURE**

**le 05/02/2026**

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-251302295-20260130-CS\_2026\_006

# Plan de gestion des Etangs et marais des salins de Camargue 2023-2032

## Volet 2 : Enjeux, orientations, objectifs de gestion et programme d'actions

**Maîtrise d'ouvrage** : Conservatoire du littoral

**Dossier suivi par** : Marion Péguin

**Coordination** : Marc Thibault (Tour du Valat) & Marie-Lou Degez (Parc de Camargue)

**Organisation de la concertation** : CPIE Rhône Pays d'Arles

**Rédaction** :

Marie-Lou Degez (Parc de Camargue), Emmanuel Dollet, Liséa Donadille, Flore Liron (CPIE Rhône Pays d'Arles), Gaël Hemery, Elodie Stamm (SNPN), Marc Thibault (Tour du Valat)

Ont également contribué à l'élaboration du volet 2 du plan de gestion :

Sylvain Ceyte, Florian Le Borne, Laetitia Poulet, Patrick Rigaud (Parc de Camargue), Luc Belenguier, Emmanuelle Migne (SNPN), Antoine Arnaud, Raphaël Billé, Olivier Boutron, Damien Cohez, Hugo Fontes, Jean Jalbert, Philippe Lambret, Delphine Nicolas, Brigitte Poulin, Loïc Willm (Tour du Valat), ainsi que les participants aux groupes de travail et au comité de pilotage (liste page suivante).

**Citation recommandée :**

Parc naturel régional de Camargue, Tour du Valat, Société nationale de protection de la nature & CPIE Rhône Pays d'Arles, 2022. Plan de gestion des Etangs et marais des salins de Camargue 2023 – 2032. Volet 2 : Enjeux, orientations, objectifs de gestion et programme d'actions. Rapport pour le Conservatoire du littoral.

---

**Photographies page de couverture :** (1) Avocettes élégantes, (2) Sansouires à l'automne aux Enfores de la Vignole : ©M. Thibault/Tour du Valat ; (3) Groupe de cyclistes : ©Gyrobike ; (4) Château de Tourvieille, (5) Cistude d'Europe, (6) Taureaux à la Belugue : ©M. Thibault/Tour du Valat.

REÇU EN PREFECTURE

le 05/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-251302295-20260130-CS\_2026\_006

## **Comité de pilotage du plan de gestion :**

Conservatoire du littoral : François FOUCHIER, Marion PEGUIN et Marie-Claude SERRA

### **Co-gestionnaires**

Parc Naturel Régional de Camargue : Régis VISIEDO, Laure BOU, Stéphan ARNASSANT, Laetitia POULET, Marie-Lou DEGEZ, Sylvain CEYTE, Patrick RIGAUD, Muriel CERVILLA, Florian LEBORNE, Estelle ROUQUETTE, Marion CROIZEAU

Société Nationale de Protection de la Nature : Gaël HEMERY, Benjamin BRICAULT, Emmanuelle MIGNE, Elodie STAMM

Tour du Valat : Jean JALBERT, Marc THIBAULT, Brigitte POULIN

### **Elus et techniciens des collectivités locales**

Mairie d'Arles : M. le Maire Patrick DE CAROLIS ou son-ses représentants désignés, Pierre RAVIOL, Catherine BALGUERIE-RAULET, Emmanuel LESCOT

Mairie d'Arles (délégation Salin-de-Giraud) : Eva CARDINI

Mairie des Saintes-Maries-de-la-Mer : Mme le Maire Christelle AILLET ou son-ses représentants désignés, Marie-Christine CONTRERAS, Isabelle HENAUT (personnalité qualifiée nommée par la Mairie)

Communauté d'agglomération ACCM, service Aménagement : André MONTAGNIER et Alice CORRIAS

### **Partenaires financiers de la gestion**

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : Cécile ZYS

Conseil départemental 13, Service Environnement : Olivier BRIAND

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service Mer et littoral : Hélène d'ORTOLI

### **Services de l'Etat**

Sous-Préfecture d'Arles : Fabienne ELLUL (Sous-Préfète), Karin VAN MIGOM, Caroline QUAIX-RAVIOL, Naoual BELKENADIL  
DREAL PACA, Service Biodiversité et Service Sites et paysages : Ludovic AZIBI, Valérie NORMAND, Hélène SOUAN

DDTM 13, Service DPM et Service Natura 2000 : Ludovic ROULET, Sylvie GIRET, Robert UNTERNER

Architecte des Bâtiments de France / DRAC : Olivier BLANC

### **Usagers conventionnés**

Salins du Midi : Miguel ROMAGOSA, Pierre BRUN, Gwenael PIVERT

EARL du Pèbre : Charlotte YONNET (exploitante conventionnée)

La pêche du jour : Luc BRUN (pêcheur professionnel conventionné)

Bureau de chasse du CE de l'exploitation salicole de Salin de Giraud : Gerald PICARD, Stéphane MAILLIS

Laurence Nicolas (anthropologue, guide conventionnée)

Echappées salinières : Christophe MAILLIS (guide conventionné)

### **Invités**

Association Les Cabaniers du Sablon : Christian VERNET, Georges GAUZARGUES

Association des plaisanciers de Beauduc : Jean-Claude FALASCHI et René SIMIAN

Association de sauvegarde du patrimoine de Beauduc : M. CLARY

Association Protection Salin Camargue : Michel SIMIACOS, Patrick CASTELLANI, Patrick TAYOLLE, Nicolas XELOURAS

ASCO Japon : Antoine DE LA ROCHE AYMON

Bureau des Guides Naturalistes : Christophe GIRAUD

CPIE Rhône-Pays d'Arles : Roland ROUX, Emmanuel DOLLET, Flore LIRON, Liséa DONADILLE

Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Claude BAURY, Sébastien ATTIAS, Ronald JULLIAN, Jean-Marc BERTRAND, Etienne COLLIOT, Jacques MAILHAN

Chambre de Commerce et d'Industrie d'Arles : Didier HONORE

Domaine de Gouine : Coralie MOULIN, Volcie MOULIN, Bastien CLER

Office Français de la Biodiversité : Eric HANSEN

Pôle relais Lagunes : Katia LOMBARDINI

SYMADREM : Thibault MALLET, Céline DE PARIS

Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Claire BONNAUD

Syndicat des Riziculteurs : Bertrand MAZEL

REÇU EN PREFECTURE

le 05/02/2026 1

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-251302295-20260130-CS\_2026\_006

## Processus de concertation :

L'élaboration du plan de gestion des Etangs et marais des salins de Camargue (2021-2022) a été nourrie par une concertation menée par le CPIE Rhône-Pays d'Arles, engagé pour accompagner le Conservatoire du littoral, les 3 cogestionnaires du site (le Parc naturel régional de Camargue, la Tour du Valat et la Société nationale de protection de la nature) et les acteurs du territoire en tant que médiateur et organisme en charge de la concertation.

Le CPIE et les cogestionnaires se sont attachés à travailler auprès d'une vingtaine d'acteurs du territoire (élus, représentants chasse, pêche, élevage, acteurs conventionnés sur le site, associations locales...) afin de les intégrer dans l'élaboration du plan de gestion.

Cette démarche transversale a nécessité une mobilisation soutenue des acteurs qui ont participé à la définition de l'état des lieux, du diagnostic, des enjeux, des orientations et des actions du futur plan de gestion (2023-2032) aux côtés des cogestionnaires. Ce sont plus d'une vingtaine d'entretiens individuels et 9 ateliers qui ont contribué à l'écriture de ce plan de gestion durant 2 ans.

Le CPIE Rhône-Pays d'Arles et les cogestionnaires tiennent à remercier ces acteurs du territoire pour leur mobilisation et les échanges constructifs qui ont permis la réalisation de ce document.

### Remerciements à toutes les personnes contactées ou rencontrées ou qui ont participé à la concertation :

Axel BERRIN - Fédération départementale des chasseurs 13 ; Luc BRUN - Pêcheur conventionné ; Pierre BRUN - Compagnie des Salins du Midi et Salines de l'Est ; Eddy CABOT – Asso. Protection Salin Camargue ; Patrick CASTELLANI – Asso. Protection Salin Camargue ; Frédéric CLARY – Asso. de sauvegarde du patrimoine de Beauduc ; Bastien CLER - Mas de Gouine ; Christian CORNAC – Asso. Protection Salin Camargue ; Antoine DE LA ROCHE-AYMON - ASCO du Japon ; Jérôme DUSEIGNEUR - Ecole de kitesurf Aero Kite School ; Jean-Claude FALASCHI – Asso. des plaisanciers de Beauduc ; Hubert FRANÇOIS - Compagnie des Salins du Midi et Salines de l'Est ; Georges GAUZARGUES – Asso. Les cabaniers du sablon ; Christiane HEMERY – Asso. Les Conteuses de Pays ; Aurélie JANICKY - Ecole de kitesurf Lilikite ; Jacques MAILHAN - Fédération des Manadiers ; Christophe MAILLIS - Conventionné circuit pédestre ; Stéphane MAILLIS – Groupe de Chasse du Comité d'établissement de Salin de Giraud (Compagnie des Salins du Midi et Salines de l'Est) ; Patrick MARCHAND - Ecole de kitesurf Absolutkiteboarding ; Virginie MARIS - Centre National de la Recherche Scientifique ; Raphaël MATHEVET - Centre National de la Recherche Scientifique ; Else MATIC – Asso. Les Conteuses de Pays ; Bertrand MAZEL - Syndicat des riziculteurs de France ; Coralie MOULIN - Mas de Gouine ; Volcie MOULIN - Mas de Gouine ; Laurence NICOLAS - Conventionné circuit pédestre ; Jean-Lin OBERNESSER - Restaurant Mas Saint Bertrand ; Nicole OBERNESSER - Restaurant Mas Saint Bertrand ; Gwenaël PIVERT - Compagnie des Salins du Midi et Salines de l'Est ; Vincent RAMON - Comité de soutien du Parc naturel régional de Camargue ; René SIMIAN – Asso. des plaisanciers de Beauduc ; Michel SIMIACOS – Asso. Protection Salin Camargue ; Bernard TARAZZI – Asso. Camargue écologique ; Fabrice TRINH - Association Constantin ; Patrick XELOURACE – Asso. Protection Salin Camargue ; Charlotte YONNET - Conventionnée EARL du Pèbre ; Myriam YONNET – Asso. La Camargue d'Hubert Yonnet ; Francine YONNET - Conventionnée EARL du Pèbre.

Tableau : Synthèse des ateliers de concertation menés dans le cadre de l'élaboration du présent plan de gestion.

Objet des ateliers de concertation	Date	Lieu	Nombre de participants
Compléter et partager l'état des lieux	20/07/2021	Digue de Véran (EMSC)	18
	22/07/2021	Mas de la Belugue (EMSC)	26
Compléter et partager le diagnostic	24/01/2022	Salle de la CCI, Arles	26
Participer à la définition des enjeux :			
- Partage des enjeux	03/03/2023	Bergerie de la Belugue (EMSC)	27
- Thématique « Valorisation »	12/04/2023	Salle polyvalente, Salin-de-Giraud	17
- Thématique « Eau et biodiversité »	19/04/2023	Salle polyvalente, Salin-de-Giraud	13
- Thématique « Usages et règlementation »	03/05/2023	Salle polyvalente, Salin-de-Giraud	15
Participer à la définition des orientations et objectifs	16/05/2023	Salle polyvalente, Salin-de-Giraud	24
Participer à la priorisation et définition des actions	16/06/2023	Bergerie de la Belugue (EMSC)	21

# Sommaire

<b>1. RAPPEL DES ENJEUX .....</b>	<b>6</b>
1.1 LES ENJEUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL.....	6
1.2 LES ENJEUX HYDROLOGIQUES ET HYDRAULIQUES ET LES ENJEUX DE PRISE EN COMPTE DU TERRITOIRE CAMARGUE DANS LA GESTION ECOLOGIQUE ET HYDRAULIQUE DU SITE.....	7
1.3 LES ENJEUX LIES AUX PAYSAGES ET AU PATRIMOINE HISTORIQUE .....	7
1.4 LES ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES, SUR LE SITE ET SA PERIPHERIE .....	8
1.5 LES ENJEUX LIES A LA FREQUENTATION .....	8
1.6 LES ENJEUX LIES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE .....	9
1.7 LES ENJEUX DE CONNAISSANCE ET LES ENJEUX LIES A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE .....	9
1.8 LES ENJEUX DE VALORISATION, DE TRANSFERT ET DE PEDAGOGIE .....	9
1.9 LES ENJEUX LIES A LA GOUVERNANCE ET A LA GESTION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE .....	10
<b>2. LES ORIENTATIONS GENERALES .....</b>	<b>10</b>
<b>3. LA VISION DU SITE A LONG TERME (ETAT IDEAL).....</b>	<b>11</b>
<b>4. LES OBJECTIFS A LONG TERME DU PLAN DE GESTION .....</b>	<b>12</b>
<b>5. LA DECLINAISON DES OBJECTIFS A LONG TERME EN OBJECTIF DU PLAN DE GESTION ET EN FICHES ACTIONS.....</b>	<b>13</b>
<b>6. FICHES-ACTIONS.....</b>	<b>22</b>
ACTION N°1.1.1 / 14.1.2 : ANIMER LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DES USAGES SUR LES PLAGES ET POURSUIVRE LES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE SURVEILLANCE ET LE SUIVI DES USAGES.....	23
ACTION N°1.1.2 : RENFORCER ET ENTREtenIR LA SIGNALETIQUE ET LES AMENAGEMENTS DE MISES EN DEFENS SUR LES SECTEURS SENSIBLES .....	27
ACTION N°1.1.3 : POURSUIVRE ET RENFORCER LES ACTIONS DE CONSERVATION DES STERNES NAINES, HUITRIERS ET GRAVELOTS NICHANT SUR LES PLAGES .....	30
ACTION N°1.1.4 / 14.1.5 : POURSUIVRE L'INTEGRATION DES PLAGES DU DPM A LA GESTION ET LA VALORISATION DU SITE .....	34
ACTION N°1.2.1 : METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE LIMITATION DES PLANTES ENVAHISSANTES ET MAINTENIR UNE VEILLE SUR LES ESPECES EMERGENTES DANS LES MILIEUX DUNAIRES.....	36
ACTION N°1.3.1 / 2.2.1 : INTEGRER LES POLITIQUES PUBLIQUES ET TRAITER LES DEMANDES LIEES A LA GESTION DE L'EAU ET DES RISQUES INONDATIONS ET DEVELOPPER LA CONCERTATION ET LES PARTENARIATS AVEC LES PROPRIETAIRES VOISINS SUR CES THEMATIQUES .....	40
ACTION N°1.3.2 : IDENTIFIER ET TESTER DES SOLUTIONS DOUCES DE GESTION DU LITTORAL.....	43
ACTION N°1.4.1 : METTRE EN ŒUVRE LES ETUDES, LES INVENTAIRES ET LES SUIVIS CONCERNANT LES ECOSYSTEMES PLAGES ET DUNES .....	45
ACTION N°2.1.1 : METTRE EN ŒUVRE DANS LES LAGUNES SITUÉES AU SUD DE LA DIGUE A LA MER UNE GESTION HYDRAULIQUE AU BÉNÉFICE DE L'ATTEINTE DU BON FONCTIONNEMENT DES ECOSYSTEMES .....	49
ACTION N°2.1.2 : METTRE EN ŒUVRE AU SUD DE LA DIGUE A LA MER LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN NÉCESSAIRES AU BON FONCTIONNEMENT DES MILIEUX LAGUNAIRES (CIRCULATION DES EAUX, NIVEAUX D'EAU, EQUILIBRE EAU DOUCE / EAU SALEE) .....	53
ACTION N°2.1.3 : AUGMENTER LES TRANSFERTS D'EAU DOUCE DE BONNE QUALITÉ VERS LES LAGUNES .....	56
ACTION N°2.2.2 : ENCOURAGER LA DIMINUTION DES POLLUTIONS ISSUES DES SOUS-BASSINS VERSANTS PERIPHERIQUES PAR DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE .....	59
ACTION N°2.3.1 : POURSUIVRE ET DEVELOPPER LE PROGRAMME DE SUIVI ET D'ÉTUDE DES LAGUNES, DE LA FAUNE ET LA FLORE AQUATIQUES ET DE LA RESSOURCE EN EAU AU SUD DE LA DIGUE A LA MER.....	62
ACTION N°2.4.1 / 15.1.3 : ORGANISER, ENCADRER ET SUIVRE LES ACTIVITÉS DE PÊCHE DANS LES LAGUNES .....	66
ACTION N°3.1.1 : METTRE EN ŒUVRE DANS LES ANCIENS PARTENARIATS NORD UNE GESTION AU BÉNÉFICE DE L'ATTEINTE DU BON FONCTIONNEMENT DES ECOSYSTEMES .....	70
ACTION N°3.2.1 : POURSUIVRE ET DEVELOPPER LE PROGRAMME DE SUIVI DES SANSOUIRES ET DES LAGUNES TEMPORAIRES DANS LES ANCIENS PARTENARIATS NORD .....	75
ACTION N°4.1.1 : MAINTENIR LES CONDITIONS FAVORABLES A LA NIDIFICATION DES LARO-LIMICOLES COLONIAUX SUR L'ANCIEN SALIN DE LA VIGNOLLE .....	77
ACTION N°4.1.2 : EVALUER LES POSSIBILITÉS DE REALISER DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS EN FAVEUR DES LARO-LIMICOLES COLONIAUX, ET LE CAS ÉCHEANT REALISER LES TRAVAUX .....	79
ACTION N°4.1.3 : POURSUIVRE LE SUIVI DES COLONIES DE LARO-LIMICOLES ET POURSUIVRE SUR LE RESTE DU SITE LA PROTECTION DES ZONES DE NIDIFICATION .....	81
ACTION N°4.2.1 : MAINTENIR LES CONDITIONS FAVORABLES A LA NIDIFICATION DES FLAMANTS ROSES (NIVEAUX D'EAU, SECURITÉ) ET POURSUIVRE LE SUIVI DE LA COLONIE .....	81

REÇU EN PREFECTURE

le 05/02/2026 3

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-251302295-20260130-CS\_2026\_006

ACTION N°5.1.1 : INTEGRER DE FAÇON CONCERTEE LES ENJEUX DE QUIETUDE POUR L'ACCUEIL DES OISEAUX D'EAU .....	86
ACTION N°6.1.1 : POURSUIVRE LES INVENTAIRES DE LA FAUNE MARINE ET EVALUER L'IMPORTANCE DE LA ZONE COTIERE POUR LES POPULATIONS D'ESPECES EXPLOITEES OU PRESENTANT UN ENJEU DE CONSERVATION.....	89
ACTION N°6.2.1 : REALISER UN ETAT DES LIEUX ET UN SUIVI DES USAGES SUR LA FRANGE LITTORALE ET SUR LE PARCELLAIRE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL SITUE EN MER.....	91
ACTION N°7.1.1 : REALISER UN ETAT DES LIEUX ET UN SUIVI DES MARES TEMPORAIRES .....	94
ACTION N°8.1.1 / 9.4.1 / 15.2.1 : CO-CONSTRUIRE AVEC L'ELEVEUSE LES MODALITES D'UNE GESTION PLUS EFFICACE DES PARCOURS .....	96
ACTION N°8.2.1 : DEFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE LIMITATION DU BACCHARIS ET DE L'OLIVIER DE BOHEME SUR LE PEBRE, LA BELUGUE ET TOURVIEILLE .....	99
ACTION N°8.3.1 : EVALUER LES POSSIBILITES DE CONTROLER LES REFUS DE PATURAGE ET METTRE EN ŒUVRE LE CAS ECHEANT DES ACTIONS DE REOUVERTURE DES MILIEUX.....	102
ACTION N°8.3.2 : DEVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE UN PROJET MULTIPARTENARIAL POUR AUGMENTER DURABLEMENT LES POPULATIONS DE LAPIN DE GARENNE.....	105
ACTION N°8.4.1 : SUIVRE L'EVOLUTION DES HABITATS ET DES COMMUNAUTES ANIMALES ET VEGETALES DES MOSAIQUES DE PELOUSES, MONTILLES, SANSOUIRES ET PRES SALES ET POURSUIVRE LES INVENTAIRES SUR PEBRE, BELUGUE TOURVIEILLE .....	108
ACTION N°9.1.1 : DEFINIR DES OBJECTIFS ET DES REGLES DE GESTION CONCERTEE DE L'EAU POUR CHACUNE DES UNITES HYDRAULIQUES DU SECTEUR PEBRE – BELUGUE - TOURVIEILLE .....	110
ACTION N°9.1.2 : METTRE EN ŒUVRE LA GESTION HYDRAULIQUE ET LE SUIVI DES MARAIS DU SECTEUR PEBRE-BELUGUE-TOURVIEILLE.....	113
ACTION N°9.1.3 : DEFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE LIMITATION DES JUSSIES .....	116
ACTION N°9.1.4 : ENCADRER ET ACCOMPAGNER LES PROJETS DE TRAVAUX ET DE GESTION CYNEGETIQUES .....	119
ACTION N°9.2.1 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET DE RESTAURATION DES ROSELIERES DU MARAIS DE LA POUTRAGUE ET EVALUER LE POTENTIEL DE RESTAURATION AILLEURS SUR L'ANCIEN BRAS DU RHONE.....	122
ACTION N°9.2.2 : EVALUER LE POTENTIEL DE RESTAURATION DE SITES DE REPRODUCTION DU LESTE A GRANDS STIGMAS ET DU PELOBATE CULTRIPEDE ET INITIER DES PROJETS DE RESTAURATION D'HABITATS POUR CES ESPECES .....	126
ACTION N°9.3.1 : METTRE EN PLACE UN PROTOCOLE DE COLLABORATION AVEC L'EID .....	130
ACTION N°9.5.1 : SUIVRE L'EVOLUTION DES HABITATS ET DES COMMUNAUTES ANIMALES ET VEGETALES ET POURSUIVRE LES INVENTAIRES SUR LES MARAIS DU VIEUX RHONE.....	133
ACTION N°10.1.1 : REALISER LES TRAVAUX PRIORITAIRES SUR LE RESEAU HYDRAULIQUE DE PEBRE-BELUGUE-TOURVIEILLE AVEC DES TECHNIQUES ADAPTEES AUX ENJEUX DE PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL .....	135
ACTION N°11.1.1 : POURSUIVRE LE TRAITEMENT DES POINTS NOIRS PAYSAGERS ET REDUIRE L'IMPACT VISUEL DES ELEMENTS DENATURANT LES PAYSAGES .....	138
ACTION N°11.1.2 : POURSUIVRE LE SUIVI PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES .....	141
ACTION N°12.1.1 : POURSUIVRE LA STRATEGIE D'ACQUISITION ET PARTICIPER A LA VEILLE FONCIERE SUR LE TERRITOIRE .....	144
ACTION N°12.2.1 : PARTICIPER AUX REUNIONS DES COMMISSIONS ET D'ATELIERS (PLUI, SCOT, CHARTE DU PARC, RESERVE DE BIOSPHERE, COPIL NATURA 2000).....	147
ACTION N°13.1.1 : POURSUIVRE ET FINALISER LE PROJET DE RESTAURATION ET DE VALORISATION DU MAS ET DE LA BERGERIE DE LA BELUGUE ET EN FAIRE DES LIEUX DE VALORISATION DU PATRIMOINE CAMARGUAIS .....	149
ACTION N°13.1.2 : EVALUER LA VALEUR PATRIMONIALE DU PONT DE L'AUBE ET LA FAISABILITE DE SA RESTAURATION .....	152
ACTION N°13.1.3 : DEFINIR L'USAGE DE LA MACHINE DU RASCAILLAN, DU PHARE DE BEAUDUC (SI AFFECTATION AU CDL) ET DES RUINES DE LA VIGNOLE .....	154
ACTION N°14.1.1 / 15.1.2 : ELABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN SCHEMA D'ACCUEIL ET DE FREQUENTATION .....	156
ACTION N°14.1.3 : AMELIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET LA GESTION DE LA FREQUENTATION SUR L'aire DE STATIONNEMENT DE BEAUDUC	161
ACTION N°14.1.4 : DEVELOPPER L'INFORMATION DESTINEE AUX VISITEURS ET USAGERS.....	164
ACTION N° 14.2.1 : DEVELOPPER UN PROGRAMME D'ACTIVITES ASSOCIANTE LES PARTENAIRES CONVENTIONNES ET ENCOURAGER LE DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PARTENARIATS .....	167
ACTION N°14.3.1 : PARTICIPER A DES PROJETS DE VALORISATION TOURISTIQUE INITIES SUR LE TERRITOIRE DE SALIN-DE-GIRAUD .....	170
ACTION N°15.1.1 : ASSURER LE SUIVI ET LE RESPECT DES CONVENTIONS ET LE SUIVI DES USAGES NON CONVENTIONNES .....	173
ACTION N°15.2.2 : ACCOMPAGNER LE PROJET DE PRODUCTION DE FOIN SUR LE SITE .....	177
ACTION N°15.3.1 : COMPLETER ET HARMONISER LES OUTILS REGLEMENTAIRES NECESSAIRES AFIN DE REPONDRE AUX ENJEUX DU SITE .....	180
ACTION N°15.3.2 : ORGANISER ET VEILLER AU RESPECT DE LA REGLEMENTATION SUR LE SITE .....	183
ACTION N°16.1.1 : FAVORISER LA RECONNAISSANCE DES ACTEURS DU TERRITOIRE ET LEUR ENGAGEMENT DANS LA PRESERVATION DU SITE .....	187
ACTION N°16.2.1 : DEVELOPPER LES COMPLEMENTARITES ENTRE CONNAISSANCES VERNACULAIRES ET CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES SUR LE SITE DES EMSC .....	190
ACTION N°16.2.2 : CONSTRUIRE ET METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME D'EDUCATION ET DE SENSIBILISATION AU TERRITOIRE .....	193
ACTION N°16.2.3 : ORGANISER ET METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME D'EVENTEMENTS SUR LE SITE.....	196
ACTION N° 16.3.1 : PORTER A CONNAISSANCE L'HISTOIRE DU SITE .....	199

ACTION N°17.1.1 : ANIMER LES DIFFERENTES INSTANCES DE GOUVERNANCE ET DE CONCERTATION .....	201
ACTION N°17.2.1 METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE COMMUNICATION .....	206
ACTION N°17.3.1 : RENFORCER LES MOYENS HUMAINS NECESSAIRES A LA GESTION, A LA VALORISATION ET A LA GOUVERNANCE DU SITE .....	211
ACTION N°17.3.2 : ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DU PLAN DE GESTION ET LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE .....	216
ACTION N°17.3.3 : ASSURER L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS ET RENOUVELER LE MATERIEL.....	221
<b>7. SYNTHESE DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS A MOBILISER.....</b>	<b>230</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>238</b>
<b>ANNEXE 1 : SYNTHESE DES OPERATIONS IMPLIQUANT LA PARTICIPATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE.....</b>	<b>239</b>
<b>ANNEXE 2 : COMPTE RENDU DE REUNION POST-CONCERTATION CONCERNANT LE VOLET 2 DU PLAN DE GESTION DES EMSC .....</b>	<b>243</b>

Le PNRC souhaiterait instaurer une meilleure communication entre les cabaniers et les cogestionnaires. Il suggère de proposer une réunion en lien avec les services de l'Etat pour préparer la saison estivale et permettre aux équipes et aux usagers de clarifier le règlement des usages. L'équipe saisonnière des écogardes pourrait être invitée à cette réunion.

Mme Nicolas nous informe qu'au PN des Calanques, le règlement pour les cabaniers est différent, le fonctionnement n'utilise pas de macarons sur les véhicules. Elle rappelle qu'historiquement à Beauduc, la Compagnie des Salins avait mis en place une barrière mécanique avec un badge et un gardien.

Le PNRC met en avant que la gestion des usages sur le littoral de Beauduc représente beaucoup de travail pour l'équipe saisonnière et que les macarons permettent de justifier auprès des usagers l'autorisation de passage des véhicules équipés de macarons au-delà de la barrière du parking de Beauduc (sur le terrain du Conservatoire du littoral) et leur stationnement près des cabanons. Cet outil facilite le travail des équipes du PNRC et le contrôle de la réglementation en vigueur.

Mme Nicolas explique que cette nouvelle gestion de l'accès a entraîné une différence entre un espace perçu auparavant comme un espace de liberté à un espace de privilégiés. D'après elle, « ce n'est pas le souhait des locaux d'en faire un espace de privilégiés » d'autant que la pratique cabanière s'assortit souvent d'un objectif de recomposition familiale et sociale au cabanon.

Mme Nicolas nous parle de son article « La cabane de la fin du monde » qui va être publié prochainement. Le PNRC et le CPIE montre leur intérêt pour le partage de cet article. L'article met en avant le cabanon comme un patrimoine du futur. On sait y vivre d'une manière simple, il s'agit d'un laboratoire d'innovation sociale, un lieu d'expérimentation du lien avec la nature et un modèle pour l'autonomie au sens large (autonomie alimentaire et énergétique par exemple).

Mme Nicolas revient sur la culture du levadon qui avait été exprimée au COPIL du 20/12/22. La culture du levadon est historiquement une solution douce d'aménagement du territoire dans l'adaptation à la culture de l'inondation. Il s'agit de vivre avec l'inondation. Les services de l'Etat sont contre ces aménagements sur le DPM, pourtant d'après Mme Nicolas ces aménagements pourraient être des solutions douces à tester sur le site.

Mme Nicolas pose une question concernant la pêche à la palourde pratiquée par les cabaniers dans les lagunes connectées à la mer. Elle demande au PNRC si l'encadrement de cette pêche de loisir va les empêcher de pratiquer leur activité de pêche à pied de loisir. Le PNRC répond que non, l'idée est d'encadrer la pratique de la pêche de loisir et non de l'interdire. Il est nécessaire de renseigner cette pratique pour mieux l'appréhender et pouvoir l'encadrer. Il faut encadrer une pratique durable de prélèvements qui n'a pas d'impacts négatifs sur l'écosystème. Les cogestionnaires et le Conservatoire du littoral souhaitent lutter contre les pratiques abusives de pêche (par ex. pêche de loisirs intensive dans les lagunes).